

# L'estr,an

#78

OCTOBRE 2020

AN AOD VEO

Le magazine municipal de la ville de Loctudy // [www.loctudy.fr](http://www.loctudy.fr)

## DOSSIER

Une équipe renouvelée,  
des nouveaux projets :  
des élus engagés !



P. 2

### Hommage

Philippe Méhu  
s'en est allé

P. 22

### Histoire Locale

Le Souvenir Français

P. 24

### Centre culturel

Une nouvelle saison



**LOCTUDY**

VOUS VOILÀ À BON PORT



### MAIRIE

02 98 87 40 02  
mairie@loctudy.fr  
**Du lundi au vendredi :**  
8h30 à 12h - 13h30 à 17h  
(sauf le vendredi : fermeture à 16h30)

### MÉDIATHÈQUE

02 98 87 98 57  
bm.loctudy@loctudy.fr  
**Lundi :** 16h à 18h  
**Mardi :** 10h à 12h  
**Mercredi :** 10h à 12h30  
et 15h à 18h30  
**Vendredi :** 16h à 18h30  
**Samedi :** 10h à 13h

### PORT DE PLAISANCE

02 98 87 51 36  
port.plaisance@loctudy.fr  
Ouvert du lundi au samedi (fermé  
dimanche et jours fériés)  
**Novembre et décembre :** de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

### SERVICES TECHNIQUES

02 98 87 56 79  
st.loctudy@loctudy.fr

### CENTRE CULTUREL

02 98 87 92 67  
06 45 12 34 49  
centreculturel@loctudy.fr  
associations@loctudy.fr  
**Du lundi au vendredi**  
9h à 12h - 14h à 17h

### OFFICE DE TOURISME

02 98 87 53 78  
pbs@destination-paysbigouden.com  
**Hors saison :** Lundi, mardi, mercredi,  
vendredi 10h-12h30

### COMPLEXE SPORTIF DE KERANDOURET

09 61 25 18 42  
sallesdesports@orange.fr  
**Du mardi au samedi**  
9h à 12h - 15h à 19h30  
(sauf le jeudi à 19h)



### PASSEUR LOCTUDY-ILE TUDY

**Octobre à avril, en période de congés  
scolaires :** Tous les jours sauf le  
dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

### Propreté de la commune

#### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

02 98 87 80 58  
Le mercredi sur toute la commune  
(semaine paire et impaire selon les  
secteurs) : **Pour les bacs à ordures  
ménagères la collecte a lieu tous les  
15 jours jusqu'au 9 avril.**  
**Pour les bacs jaunes : la collecte a  
lieu tous les 15 jours.**

#### CONTENEURS SPÉCIALISÉS

En centre ville et divers quartiers :  
verre, journaux.  
Les piles électriques sont à déposer  
en mairie, dans les commerces ou  
dans les déchèteries.

#### DÉCHÈTERIE

Municipale, à Keruno **seulement  
les déchets verts de jardin, lundi et  
samedi** de 9h à 12h et de 14h à 17h  
**Dépôts de tous autres matériaux,  
selon horaires variables :**  
**Combrit :** 02 98 51 31 42  
**Plobannaec :** 02 98 82 26 76  
**Plomeur :** 02 98 82 10 33

#### HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE PLOBANNAEC

**Du lundi au vendredi**  
de 8h30 à 11h50 et de 14h à 17h50  
**Le samedi** de 9h à 11h50 et de 14h  
à 17h50.  
**Contact :** 02 98 82 26 76

## Permanence des élus (sur rendez-vous)

Christine Zamuner	Maire.....	Vendredi (10h-12h)
Sylvain Cosnard	1 <sup>er</sup> Adjoint à l'économie, au tourisme et au port de pêche.....	Mercredi (15h-18h)
Anne Pronost	2 <sup>e</sup> Adjointe aux affaires sociales, au CCAS, aux aînés, au Sivu et aux logements.....	Mercredi (14h-16h)
Pierre Quillivic	3 <sup>e</sup> Adjoint aux travaux, à la conserverie, au développement numérique et à la mobilité / Correspondant Sécurité Routière.....	Mardi (10h-12h)
Cécile Danion	4 <sup>e</sup> Adjointe à l'enfance, aux écoles et aux sports .....	Lundi
Jean-Michel Gaigné	5 <sup>e</sup> Adjoint au développement durable, au littoral et au port de plaisance .....	Lundi (14h-16h)
Christine Barba	6 <sup>e</sup> Adjointe à la démocratie participative, à la citoyenneté et aux réseaux sociaux / Correspondante Défense.....	Samedi (10h-12h)
Arnaud Croguennec	7 <sup>e</sup> Adjoint à l'urbanisme, aux affaires immobilières et à la revitalisation du centre-bourg.....	Vendredi (16h-18h)
Maryse Bernicot	8 <sup>e</sup> Adjointe aux associations et à la culture.....	Lundi (10h-12h)
Bertrand Massoneau	Conseiller délégué à la stratégie de développement .....	Sur rendez-vous
Hugues de Penfentenyo	Conseiller délégué à l'attractivité du territoire.....	Sur rendez-vous
François Le Corre	Conseiller délégué au bulletin municipal et site internet .....	Mardi (10h-12h)
Matthieu Berehouc	Conseiller délégué aux animations et à la jeunesse.....	Lundi (10h-12h)
Serge Guilloux	Conseiller délégué au commerce.....	Mardi (10h-12h)

## sommaire

### HOMMAGE

Philippe Méhu s'en est allé..... 2

### ACTUALITÉS MUNICIPALES

Décisions des conseils municipaux..... 3

Le CCAS au cœur de la cohésion

sociale de Loctudy ..... 4

La rentrée des élèves sous le soleil..... 5

Ici Commence la Mer ..... 6

### DES HOMMES ET DES FEMMES

#### AU SERVICE DE LOCTUDY

Six agents à la main verte  
qui travaillent sur la grande bleue ..... 7

### ÉCONOMIE

Redynamiser l'économie locale !..... 8

### DOSSIER

Une équipe renouvelée, des nouveaux  
projets : des élus engagés !..... 10

### ACTUALITÉS MUNICIPALES

Loctudy au fil des semaines..... 16

### ACTUALITES COMMUNAUTAIRES

Une nouvelle équipe au Conseil  
de la Communauté des Communes  
du Pays Bigouden Sud ..... 18

### LOCTUDY ÉCO

Les nouveaux pros ..... 19

VIE DES ASSOCIATIONS ..... 20

Journées du Patrimoine..... 21

### HISTOIRE LOCALE

Le Souvenir Français..... 22

### CENTRE CULTUREL

Une nouvelle saison..... 24

### AGENDA DES ANIMATIONS

Quelques rendez-vous  
à ne pas manquer ! ..... 26

### CHRONIQUES LOCTUDISTES

Rencontre avec Jacques Balanec ..... 27

POINTS DE VUE..... 28

### ETAT CIVIL

L'ADMIN'PRATIQUE..... 29

Directrice de la publication : Christine ZAMUNER

Coordinateur de la rédaction : François LE CORRE

Conception et mise en page : IdC

Impression : Imprimerie de l'Atlantique

ISSN 1283 5609.

Ont participé à ce numéro : les élus, les agents ainsi que les bénévoles suivants : François Fouré, Marie-Ange Buannic, Marie-Françoise Quillivic.

© Photos : Mairie, Patrick Théallet, Adobe Stock, Freepik.



Rejoignez-nous sur Facebook  
ou Twitter pour des infos au quotidien.

Pour recevoir votre magazine municipal « l'estran an aod veo » :  
contactez-nous au 02 98 87 92 67  
ou par mail : [associations@loctudy.fr](mailto:associations@loctudy.fr)

« An aod veo » breton qui signifie la grève vivante



Madame, Monsieur,  
Chers Loctudistes,

À l'issue de ces premiers mois de nouveau mandat, je vous retrouve avec plaisir dans ce numéro de L'Estran.

La période que nous venons de traverser a été difficile pour nombre de nos concitoyens et la crise sanitaire n'est malheureusement pas terminée, nous maintiendrons donc nos actions en faveur des personnes les plus fragiles et des publics en difficulté. En parallèle, nous poursuivrons nos mesures pour favoriser la relance de l'économie locale afin d'aider nos artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises à recouvrer une meilleure santé financière et redynamiserons le cœur de ville et nos différents quartiers.

Nous voulons, dès à présent redynamiser l'activité, en nous appuyant sur les entreprises, les compétences et les forces vives de Loctudy. Nous n'oublions pas les associations sportives, culturelles qui ont besoin, elles aussi, de soutien logistique, administratif et financier !

Pour ce nouveau mandat 2020-2026, nous poursuivrons nos quatre priorités que sont « **Promouvoir le bien-vivre ensemble, conforter le cœur de ville, dynamiser l'économie de notre commune et mener une politique forte et volontariste** ». Nous souhaitons en effet préserver notre cadre de vie tout en favorisant une économie solide, un tourisme porteur et notre nouvelle mandature devra permettre de rétablir une économie dynamique, respectueuse de l'environnement et fortement créatrice d'emplois. Nous n'oublions pas notre Port de pêche qui reste actif malgré les difficultés et qui mérite notre plus grande attention. Nous le soutiendrons auprès du Syndicat Mixte Pêche-Plaisance et l'accompagnerons sans faillir !

L'autre enjeu sera la Communauté de Communes où nous souhaitons travailler en étroite collaboration avec les communes membres et en parfaite cohérence pour la mise en œuvre du Contrat de Territoire et les nombreux dossiers que nous devons mener. Autant d'objectifs et de dossiers communs pour un territoire riche de diversité qui allie des villes littorales, rurales mais qui allie des femmes et des hommes déterminés, prêts à s'engager en toute solidarité pour son devenir !

Je vous souhaite une bonne lecture et vous dis à très bientôt pour des échanges dans les quartiers ou en réunion publique !

**Christine Zamuner**  
Maire de Loctudy



Philippe Méhu avait piloté le projet du Complexe sportif de Loctudy, inauguré en 2011

## PHILIPPE MÉHU S'EN EST ALLÉ

**Philippe Méhu s'est éteint le vendredi 8 mai 2020, à l'âge de 66 ans, des suites d'une longue maladie combattue « avec un instinct de champion ». C'est avec une immense tristesse que les élus rendent hommage à leur collègue et ami.**

### UN PASSIONNÉ DE SPORT

**P**hilippe est né le 25 décembre 1953 à Pont-l'Abbé. Il a grandi dans le quartier de Lambour. Fils d'André Méhu, secrétaire du Club Athlétique Bigouden (CAB) de 1947 à 1982, il s'engage très vite dans la vie associative et rejoint le CAB, dont il sera Vice-président en 1983 puis Président de 1992 à 2007. Il était toujours membre de l'association en étant speaker attiré de nombreux rendez-vous d'athlétisme dans le Finistère comme « La Torche - Pont-l'Abbé » ou la montée du phare d'Eckmühl. Il aura également été Vice-président de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme. Philippe était passionné de sport en général et c'est sous son impulsion que le complexe sportif de Loctudy a vu le jour en 2011.

tout en fédérant autour de lui nombre d'élus de toute appartenance politique. Il avait toujours en ligne de mire, l'intérêt général et la qualité du service rendu à la population et aux associations. Homme affable et souriant, Philippe Méhu était très apprécié tant dans le monde associatif où il était très présent, que de ses colistiers et de la population.



Philippe animait tous les étés les "Lundis de Loctudy"



Speaker reconnu dans le monde de l'athlétisme

### UN ENGAGEMENT D'ÉLU AU SERVICE DU TERRITOIRE

Aux élections municipales de 2008, il est élu conseiller municipal à Loctudy sur la liste de Joël Piété. Il est nommé adjoint aux associations et aux sports tout comme en 2014 avec l'élection de Christine Zamuner. Il est en même temps élu conseiller communautaire où il est le 7<sup>e</sup> vice-président en charge des déchets. Il était également le représentant de la commune pour Ribadeo au comité de jumelage. Dans ses fonctions, il a mené avec force, détermination, habileté et souvent beaucoup de diplomatie de nombreux dossiers complexes,

Philippe a exercé son mandat, malgré sa maladie. Christine Zamuner, Maire de Loctudy, nous donne son témoignage : « Jusqu'à sa disparition, Philippe a accompagné l'équipe municipale en place pendant le confinement avec un dévouement exceptionnel, un optimisme à toute épreuve et une confiance en l'avenir inébranlable. Sa disparition soudaine nous a profondément émus et nous laissera à jamais le souvenir d'un homme de cœur au service des Loctudistes et plus largement des Bigoudens. »

**Kenavo Philippe !**



Co-organisateur de l'Opération Plage et Mer Propres

# DÉCISIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX

**Vous retrouverez l'intégralité des comptes-rendus des séances du Conseil municipal sur le site [www.loctudy.fr](http://www.loctudy.fr) à la rubrique Ma Mairie.**

## Séance du 28 février 2020

### PLAN LOCAL D'URBANISME : BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PLU DE LA COMMUNE

La révision du PLU a été approuvée le 15 juin 2018 puis a aussitôt été prescrite, le 6 juillet suivant. Cette décision a pour objectif d'améliorer le document d'urbanisme pour mieux prendre en compte les points forts de la commune :

- Sur le plan économique avec une meilleure intégration des espaces portuaires ;
- En matière d'habitat pour rééquilibrer les densités de construction entre le nord et le sud de la commune ;
- Dans le domaine de l'aménagement urbain en prenant en compte le projet d'interface ville-port ;
- Pour le cadre de vie (intégration dans le règlement graphique du schéma sur les cheminements doux) et pour la préservation du patrimoine bâti.

Un potentiel d'environ 670 logements a été recensé (parcelles libres, division parcellaire, extension du secteur de Briemen en entrée de bourg, projet Renouveau, etc.). Le Conseil municipal a arrêté le PLU, qui a ensuite été transmis aux personnes publiques associées avant d'être soumis à une enquête publique qui va se dérouler cet automne.

### DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

La tenue de ce débat répond à un double objectif. D'une part, il permet d'informer les élus sur la situation économique, budgétaire et financière de la collectivité et de procéder à une évaluation prospective sur les perspectives économiques locales. Il permet, en outre, d'éclairer les élus sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement ainsi que de préciser les engagements pluriannuels communaux. D'autre part, le débat participe à l'information des administrés et constitue, à ce titre, un exercice de transparence à destination de la population.

Retrouvez l'ensemble du débat d'orientations budgétaires sur le site internet de la commune :

<https://www.loctudy.fr/deliberation/conseil-municipal-du-28-fevrier-2020/>

## Séance du 5 juillet 2020

### INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Ce Conseil municipal s'est tenu exceptionnellement dans la salle omnisports afin de respecter l'état d'urgence sanitaire. L'ordre du jour concernait l'élection du Maire, des adjoints, des représentants dans divers organismes et associations, ainsi que la constitution de sept commissions.

## Séance du 10 juillet 2020

### DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS POUR LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES QUI ONT EU LIEU LE 27 SEPTEMBRE 2020

Les élus représentant la commune sont les suivants :

**Délégués titulaires** : Christine Zamuner, Pierre Quillivic, Anne Pronost, Sylvain Cosnard, Marie-Bernard Marzin, François Le Corre, Magalie Coïc-Le Berre, Alain Guérin, Christine Barba, Jean-Michel Gagné, Maryse Bernicot, Cécile Duché-Seilliez, Pascal Le Carré, Janick Breton et Christine Corfmat.

**Délégués suppléants** : Arnaud Croguennec, Cécile Danion, Matthieu Béréhouc, Christine Le Levier et David Cantin.

## Séance du 24 juillet 2020

### VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020

Le Conseil municipal a validé les comptes administratifs 2019 ainsi que l'affectation des résultats 2019 et a voté les taux d'imposition 2020. Ces derniers n'augmenteront pas pour la onzième année consécutive. La taxe d'habitation est de 12,90 %, la taxe foncière de 15,02 % sur le bâti et de 38,03 % sur le non bâti. Le produit de ces impôts devrait cependant progresser en raison de l'augmentation par l'État des bases d'imposition de l'ordre de 2 %. Le budget général de la commune a également été voté. Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 5 020 000 € et en investissement à 7 150 000 €, avec, pour cette dernière section, près de 3 000 000 € de restes à réaliser des dépenses de 2019, liés à l'important programme de construction et d'aménagement urbain de l'exercice précédent. Le budget primitif du lotissement communal des Jonquilles pour 2020 a été adopté par un budget de 1 788 614 €. Les indemnités de fonction du Maire, des adjoints, des conseillers municipaux délégués et des conseillers municipaux ont été adoptées.

### SUBVENTIONS ET TARIFS

Les élus ont voté les subventions aux associations et aux établissements scolaires. Quelques associations (FAR, Comité de jumelage, Fête bretonne, Arts in Loc et Pétanque) ont renoncé cette année à leur demande de subvention. Les tarifs de la cantine scolaire ne changent pas. Le prix d'un repas est de 3,20 € par enfant et de 5,40 € pour un adulte. Les tarifs des garderies restent également les mêmes : 0,30 € le quart d'heure pour le premier enfant, 0,25 € pour le deuxième, gratuit à partir du 3<sup>e</sup> enfant.

# LE CCAS AU CŒUR DE LA COHÉSION SOCIALE DE LOCTUDY

**A la suite des dernières élections municipales, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été renouvelée. Souvent méconnues de nos concitoyens, les missions du CCAS sont pourtant essentielles pour l'action sociale dans la commune.**



## QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DU CCAS ?

C'est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce uniquement sur le territoire de la commune. Le CCAS est un organisme rattaché à la mairie de Loctudy qui a une autonomie de gestion.

Le CCAS à Loctudy est géré par un conseil d'administration qui comprend 11 membres : le Maire est président(e) de droit, cinq membres élus du Conseil municipal, cinq membres nommés par le Maire qui représentent les associations caritatives, les associations de retraites,

les associations familiales et les personnes en insertion.

- **Membres élus du Conseil municipal :** Anne Pronost, Anne Madeleine Riou, Christine Le Levier, Cécile Duché-Seilliez, Christine Corfmat
- **Membres représentant les associations :** Marie-Ange Buannic, Jeannine Delaunois, Yvonne Buannic, Violette Grugeon, Gilles Janvier (absent de la photo ci-dessus)

## AVEC QUEL BUDGET FONCTIONNE-T-IL ?

Les ressources financières du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal.

Il dispose d'un budget qui provient de la subvention communale et le tiers des ventes de concessions du cimetière. Il reçoit aussi des dons, lors des mariages ou autres événements.

## QUELLES SONT SES ACTIONS CONCRÈTES ?

Le CCAS se réunit en moyenne tous les deux mois ou plus selon les demandes. Ces demandes arrivent en mairie directement ou par le biais des partenaires sociaux. Toutes les demandes sont étudiées, mais toutes ne sont pas acceptées.

Le CCAS assure une distribution alimentaire tous les quinze jours, le mercredi, dans un local situé derrière la Poste. La proximité avec les demandeurs et bénéficiaires est un atout primordial.

## LE REPAS DES AÎNÉS REPORTÉ



C'est avec regret que les membres du CCAS ont décidé de reporter le traditionnel repas des aînés, qui se déroule, chaque année, au mois d'octobre au complexe sportif. Anne Pronost, Adjointe aux Affaires Sociales, et vice-présidente du CCAS, nous explique : « En raison des règles d'hygiène, cela est difficile de réunir autant de personnes pour partager ce moment convivial tant attendu. Ce n'est

pas une annulation, seulement un report au printemps prochain en espérant la situation sanitaire plus "clémante" ».

## QUI CONTACTER EN CAS DE BESOIN ?

Si vous souhaitez avoir des informations ou un rendez-vous, n'hésitez pas à contacter le service du CCAS au 02 98 87 40 02 ou par mail [ccas@loctudy.fr](mailto:ccas@loctudy.fr)

# LA RENTRÉE DES ÉLÈVES SOUS LE SOLEIL

**Cette année, la rentrée des élèves a eu lieu, sous un beau soleil de fin d'été, le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Les équipes éducatives et le personnel communal étaient déjà à pied d'œuvre depuis quelques jours.**



*Cécile Danion, adjointe à l'enfance, aux écoles et au sport, en visite dans les écoles le jour de la rentrée*

## PROTOCOLE SANITAIRE DU PRINTEMPS EN VIGUEUR

**P**our préparer la rentrée scolaire, les services techniques municipaux se sont attelés durant l'été à de nombreux travaux de rénovation pour un meilleur confort des enfants, des enseignants et des agents municipaux. En lien avec la Covid-19, des travaux ont été réalisés dans les deux écoles publiques. Deux lavabos supplémentaires ont été installés, dans le hall d'entrée et dans le couloir d'accès à la salle d'évolution de l'école Jules-Ferry. À Larvor, un lavabo supplémentaire a également été installé côté primaire et un chemin d'accès à l'ouest de la cour a été aménagé pour permettre une entrée indépendante pour les élémentaires. D'autres travaux ont été réalisés dans les deux écoles, notamment dans les sanitaires, ainsi que le remplacement de portes et la confection d'armoires. À l'école Saint-Tudy, un tableau blanc interactif a été remplacé.

Enfin, dans le contexte de crise sanitaire actuelle, la municipalité a souhaité conserver le protocole adopté en juin afin d'assurer la meilleure protection pour les enfants, les familles et le personnel des écoles (deux services pour la restauration du midi, nettoyage approfondi, renforcement des équipes, adaptation des locaux pour la garderie, etc).

Par ailleurs, l'ouverture des écoles à des activités associatives extérieures est aussi temporairement suspendue afin d'éviter le brassage de personnes au sein des établissements.

## VIVEMENT NOËL !

**P**our les spectacles avant les vacances de Noël, les communes de Loctudy et Plobannalec-Lesconil s'associent pour une nouvelle fois afin d'accueillir le festival « Théâtre à Tout Age » de Très Tôt Théâtre (Quimper). Deux spectacles seront proposés cette année à Plobannalec-Lesconil aux élèves des écoles des deux communes : « Bagarre » de la Cie Loba, pour les élémentaires et grandes sections de maternelles, le vendredi 11 décembre 2020 et « Disco des oiseaux » un concert de Mosai et Vincent, pour les petites et moyennes sections, le vendredi 18 décembre 2020.

## LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES



*À l'école Jules Ferry, de gauche à droite: Sandra Desnos (directrice), Isabelle Kéritel, Thierry Helleux, Vanessa Tanniou et Rachel Le Vu*



*L'équipe de l'école Saint-Tudy : Laëtitia Coïc, Anne-Marie Le Compès, Marine Scordia, Véronique Monot, Karine Diraison et Myriam Orhant (directrice)*



*À l'école de Larvor : Tony Pichard et Sylvie Le Pape*

## LE MENU DES ÉCOLES PUBLIQUES EN LIGNE :



# ICI COMMENCE LA MER

**Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Ouest-Cornouaille, le syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille (OUESCO) et plusieurs communes de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud (CCPBS) dont Loctudy, ont décidé de lancer une opération intitulée « Ici commence la mer ».**



## ADOPTÉZ DES GESTES SIMPLES, POUR PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX !

L'objectif premier est de poursuivre leur engagement en faveur de la qualité des eaux, en installant devant les grilles de récupération des eaux pluviales, un clou gravé « Ne rien jeter, Ici commence la mer ». Un moyen très explicite de rappeler que les déchets jetés près des avaloirs d'eaux pluviales finissent directement à la mer.

les mégots et autres déchets (déjections animales, solvants, peintures et autres déchets plastiques) jetés près des avaloirs d'eaux pluviales filent directement à la mer sans être traités en station d'épuration. De nombreux citoyens pensent que c'est le tout à l'égout (cuisine, salle d'eau, WC, etc.) alors que ces réseaux sont de l'ordre du pluvial (toitures, routes, parkings, etc.) qui transite directement vers la mer via un réseau de canalisation.

Un mégot peut ainsi contaminer jusqu'à 500 litres d'eau et mettre 5 ans pour se désagréger en mer. Près de 80% des déchets retrouvés en mer sont d'ailleurs d'origine terrestre.

### Les bons gestes à adopter ?

**Ne plus jeter ses déchets dans la rue, mais à la poubelle.**

## LES AVALOIRS D'EAUX PLUVIALES NE SONT PAS DES POUBELLES

Contrairement aux idées reçues, les grilles d'avaloirs ne sont pas des bouches d'égout. Elles sont raccordées aux réseaux d'eaux pluviales qui rejoignent directement les rivières puis la mer. Ainsi

## 25 CLOUS INSTALLÉS EN 2020

25 clous ont été posés dont 20 financés par OUESCO et 5 par la commune de Loctudy. Ils ont tous été installés sur des secteurs stratégiques de la commune.

## L'EXCELLENCE QUALITÉ DES EAUX DE BAINADE

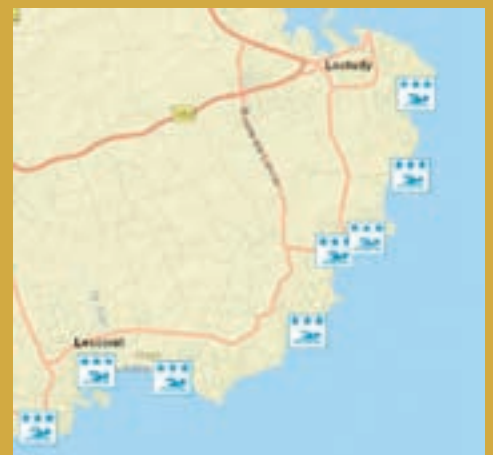
**A Loctudy, la mer est propice à la baignade, à la marche aquatique et pour profiter du cadre exceptionnel de nos côtes. En 2020, les analyses et contrôles sanitaires sont formels : la qualité est excellente.**

Connaître la qualité de l'eau de baignade en eau de mer est un moyen pour prévenir tout risque pour la santé des baigneurs. Le suivi régulier de la qualité des eaux de baignade permet de connaître les impacts de divers rejets éventuels situés à l'amont du site et notamment d'apprécier les éventuels dysfonctionnements liés à l'assainissement d'eaux usées, aux rejets d'eaux pluviales souillées, etc, qui influencerait la qualité de l'eau du site de baignade. Les connaissances ainsi acquises peuvent fournir une aide à la décision aux collectivités locales afin d'améliorer la maîtrise des causes des pollutions engendrées notamment par une mauvaise gestion des eaux usées domestiques.

Le contrôle sanitaire des eaux de baignade est mis en œuvre par les Agences régionales de santé (ARS) et demeure une préoccupation constante du ministère chargé de la santé. Le contrôle sanitaire porte sur l'ensemble des zones accessibles au public où la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté d'interdiction.

**Retrouvez l'intégralité des résultats d'analyse sur le site internet de Loctudy :**

<https://www.loctudy.fr/mes-demarches/l'environnement/la-qualite-des-eaux-de-baignade/> Ou sur le site <https://baignades.sante.gouv.fr/>



# PORT DE PLAISANCE SIX AGENTS À LA MAIN VERTE QUI TRAVAILLENT SUR LA GRANDE BLEUE



De gauche à droite Nicolas Le Berre, Antoine L'Helgoualc'h, Frédéric Bernard, Lois Le Quintrec et Sandrine Roussel. (absent sur la photo, Claude Larnicol)

**Le port de plaisance de Loctudy, c'est une équipe de six personnes pour gérer 787 postes d'amarrage. Car outre les 584 places sur pontons dans le port, il faut ajouter 69 bouées dans l'estuaire de la rivière de Pont l'Abbé, et encore quelque 134 mouillages répartis sur le littoral, entre Larvor, Langoz, l'île Garo et Beg Menez...**

**D**epuis Juin 2017, **Frédéric Bernard** occupe les fonctions de Directeur. A 36 ans, ce diplômé en droit, économie et gestion du sport est aussi un passionné de planche à voile, et il a longtemps été l'un des piliers du Cercle Nautique de Loctudy. Il est assisté de **Nicolas Le Berre**, 42 ans, responsable technique depuis 2002, un homme à la main verte et à la fibre environnementale, qui pratique aussi la pêche sous-marine, à ses heures. La touche féminine de l'équipe du port revient à **Sandrine Roussel**, 45 ans, qui gère depuis 1999 le secrétariat, la comptabilité et l'administration commerciale du port. Elle aussi prend soin de son potager tout autant qu'elle regarde vers la mer... Cette passion pour le jardinage et pour les plantes est un véritable trait de caractère commun à tous ses collègues, qui consacrent souvent une part leur temps libre à la culture des légumes et des aromates ! Le plus ancien de l'équipe,

« Une équipe soudée alliant des compétences variées »

arrivé en 1994, **Claude Larnicol**, 58 ans et agent de port, partage la passion de la guitare avec **Antoine L'Helgoualc'h**, 37 ans, agent de port tout comme lui. Mais Antoine est aussi un fameux voileux et un joueur de golf. Enfin, **Lois Le Quintrec**, 38 ans, est le dernier arrivé en avril 2019. Il met ses compétences de sapeur-pompier volontaire à la caserne Inizan au service de ses fonctions d'agent de port, quand il n'est pas sur son paddle ou auprès de ses enfants...



En un clic : <https://www.loctudy.fr/le-port-de-plaisance/>  
Tél : 02 98 87 51 36  
Mail : [port.plaisance@loctudy.fr](mailto:port.plaisance@loctudy.fr)

# APRÈS LA CRISE, REDYNAMISER L'ÉCONOMIE LOCALE !



« Le Mercredi, C'est Loctudy » avec la piétonisation de la Rue du Port

**Au terme de deux mois de confinement puis d'une reprise économique difficile, de nombreuses activités ont été impactées financièrement mais les acteurs de l'économie locale ont fait preuve d'une grande adaptabilité. La municipalité a mis en place des actions durant la crise puis pendant la période estivale afin d'aider au retour et maintien d'une dynamique.**

Dès le 2 juin dernier, les commerces, bars, restaurants, campings ont pu rouvrir leurs portes à une clientèle qui pouvait se déplacer sans limite de distance et la fréquentation touristique s'est avérée de proximité.

## PLUSIEURS ACTIONS POUR AIDER À LA RELANCE

Afin d'aider les commerçants à attirer de la clientèle, la municipalité a mis en place en lien avec le Centre culturel, le Comité des Fêtes FAR et de nombreuses associations locales, une nouvelle animation « Le mercredi, c'est Loctudy ! » qui a permis plusieurs mercredis durant la saison estivale de piétonner la rue du Port et d'étendre encore davantage les terrasses des commerçants. Ces soirées ont généré un afflux de touristes en quête d'animations !

En parallèle, dès le 2 juin dernier, les bars et restaurants qui le pouvaient s'étaient alors étendus sur les trottoirs, gagnant ainsi en extérieur l'espace perdu à l'intérieur pour respecter les consignes de distanciation physique.

La municipalité a aussi poursuivi sa politique d'exonération des taxes sur les enseignes et la publicité ainsi que de toutes taxes de droits de terrasses, y compris pour les exposants du marché qui ont ainsi bénéficié d'une aide non-négligeable, après les longues semaines de confinement où les marchés avaient été réduits.

De nouvelles places de stationnement de camping-cars ont été créés en entrée de ville afin d'attirer de nouveaux touristes et de les inciter à poursuivre leur séjour localement.

Enfin, de nombreux commerces s'étaient réorganisés depuis le confinement en mettant en place des drives, de la livraison à domicile. Certaines de ces actions perdurent tandis que la municipalité a incité à travers plusieurs communications à consommer local et à faire vivre les commerces et producteurs loctudistes.

Dans cette continuité, la municipalité a prévu de poursuivre activement sa politique de soutien responsable à la dynamique locale, en facilitant toutes les initiatives publiques et privées.

## UN LEVIER POUR DYNAMISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES

En parallèle, le Pass Commerce et artisanat mis en place par la CCBPS et le Conseil Régional peut aider les Très Petites Entreprises du Pays Bigouden Sud qui souhaitent continuer à investir. Le Pass commerce artisanat est un coup de pouce à la création, à la reprise ou à la modernisation/extension des activités commerciales et artisanales. Il a pour objectif de dynamiser l'activité des Très Petites Entreprises.

Il s'agit d'un dispositif de soutien à l'investissement de très petites entreprises commerciales et artisanales du territoire, à tout stade de développement : création, phase de développement ou de reprise/transmission d'entreprise. Les 12 communes du territoire sont éligibles.

Le soutien portera sur des dépenses matérielles (travaux, acquisition d'équipements ou matériels) ou immatérielles, à hauteur de 30 % des investissements subventionnables plafonnés à 25 000 € HT, soit une aide maximale de 7 500 € HT.



Le Pass Commerce et artisanat mis en place par la CCPBS et le Conseil Régional peut aider les Très Petites Entreprises du Pays Bigouden Sud qui souhaitent continuer à investir »



**PASS** *Commerce et artisanat*



## MERCI

Plusieurs associations, particuliers, entreprises se sont rapprochées de la Municipalité ou des services du CCAS pour apporter de l'aide au profit des personnes en difficulté ou préparer des colis d'urgence.

De nombreuses entreprises ont aussi fait part de générosité en confiant leurs surstocks ou produits excédentaires afin de participer à l'approvisionnement et ainsi augmenter le contenu des colis alimentaires.

**La municipalité remercie toutes les couturières qui ont préparé des masques durant la crise, les donateurs, commerçants, entreprises, pour leur générosité, en cette période où la solidarité et la cohésion sont plus que nécessaires. Merci à tous !**

## DOSSIER

# UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE, DES NOUVEAUX PROJETS : DES ÉLUS ENGAGÉS !



L'installation du nouveau conseil municipal de Loctudy a eu lieu le 5 juillet dernier et la nouvelle municipalité a pris ses fonctions dans un contexte particulier de crise sanitaire. Ce dossier de l'Estran est consacré à la présentation des nouveaux élus pour que vous puissiez ainsi mieux les connaître. Le Bureau municipal est l'autorité exécutive et il est composé d'adjoints et de conseillers délégués qui exercent, chacun dans leur domaine, les responsabilités qui leur sont déléguées par le Maire. Vous trouverez également la composition des commissions municipales dans lesquelles se sont inscrits les élus (majorité et opposition). Ces commissions sont essentielles dans le fonctionnement de la démocratie municipale. C'est en leur sein que sont présentés, débattus et enrichis les projets et dossiers sur lesquelles aura à statuer le Conseil municipal.

## CHRISTINE ZAMUNER, INTERVIEW DE DÉBUT DE MANDAT

**Au terme d'une période estivale où il a fallu s'adapter et soutenir l'activité économique, Christine Zamuner nous explique comment est mis en action le projet de mandat 2020-2026.**

**Madame la Maire, en ce contexte de crise sanitaire, quelles sont vos priorités pour ce mandat ?**

L'arrivée du Covid nous a brutalement plongés dans une période sans nulle autre pareille. La municipalité et les services se sont pleinement engagés pour assurer la continuité du service public et venir en aide aux citoyens, aux entreprises et associations. En parallèle, les Loctudistes se sont montrés généreux, solidaires et imaginatifs, tant dans leur comportement individuels que dans les actions entreprises par le tissu économique et associatif et je leur en suis extrêmement reconnaissante.

**Votre programme n'a donc pas été modifié ?**

Notre programme de mandature présenté en mars dernier a démontré qu'il répondait aux enjeux du Loctudy de demain, et qu'à la lumière de ce que nous venions de vivre, il

nous faudrait aller encore plus vite, vers une transition éco-responsable soutenant les initiatives locales.



**La situation financière de la commune vous permet-elle de réaliser vos projets ?**

L'excellente situation financière de Loctudy, sa capacité d'autofinancement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement nous permettent, malgré la crise sanitaire toujours en cours, de mener nos projets sans aucun risque d'alourdir la pression fiscale sur les habitants. Le programme est sensiblement aussi dense que le programme déroulé sur le mandat précédent. Pour financer nos actions, nous allons tout d'abord continuer à mobiliser des subventions auprès de nos partenaires institutionnels, ce qui permettra de diminuer le coût des projets in fine à la charge de la commune.

D'autre part, nous dégageons, tous les ans, plus d'un million d'euros d'autofinancement, ce qui nous permet d'avoir un rythme très soutenu d'investissement.

**Ainsi, nous respecterons nos engagements dans le respect budgétaire le plus**

**total. Nos quatre enjeux pour 2020/2026 sont les suivants :**

- Promouvoir le bien-vivre ensemble,
- Conforter le cœur de ville,
- Dynamiser l'économie de notre commune,
- Mener une politique volontariste,

**Enfin, le contexte sanitaire a renforcé les questionnements sur la situation environnementale et sociale. Comment envisagez-vous la gestion de la cité en cette période si particulière ?**

Nous souhaitons que l'intérêt général soit toujours une priorité et que ce principe soit en adéquation avec la réalité du terrain, ce sera notre quotidien et nous nous attachons à ce principe !

Nous souhaitons aussi construire le Loctudy de demain avec les habitants, et nous travaillerons nos projets structurants dans cette optique durable et participative qui inclut la transversalité entre les élus, les services municipaux et la concertation de la population.



L'implantation de la Maison Médicale dans le bourg sera menée à terme



L'attractivité de notre port de plaisance passe par le renouvellement et la modernisation de ses infrastructures



Les échanges avec les loctudistes et des consultations seront développés



Le développement des pistes cyclable et des voies de circulation douce



La pêche et l'économie maritime sont nos enjeux prioritaires

La restructuration du Centre culturel doit répondre aux besoins des associations et des professionnels du spectacle



Les pratiques culturelles et sportives seront confortées pour les associations et les bénévoles



Poursuite de l'aménagement de l'interface Ville-Port


























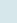


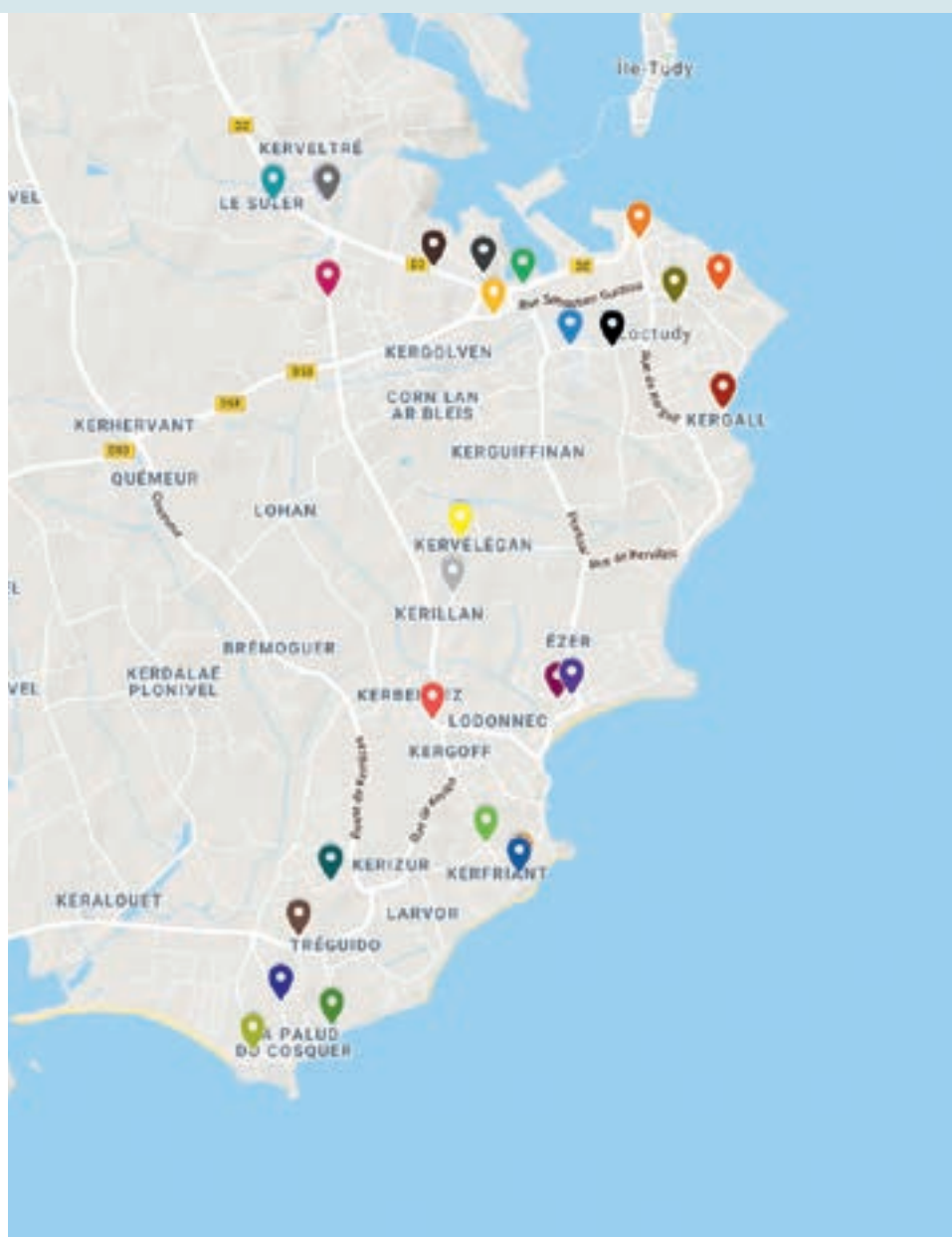
L'ouverture en 2022 du Centre d'interprétation du Patrimoine de la Conserverie Alexis Le Gall apportera un trait supplémentaire à Loctudy



Le soutien actif aux grands rendez-vous évenementiels et aux nouvelles idées d'animation

# UN CONSEIL MUNICIPAL AU SERVICE DE LOCTUDY ET DE SA POPULATION

-  Christine Zamuner
-  Sylvain Cosnard
-  Anne Pronost
-  Pierre Quillivic
-  Décile Danion
-  Jean-Michel Gaigné
-  Christine Barba
-  Arnaud Croguennec
-  Maryse Bernicot
-  Bertrand Massoneau
-  François Le Corre
-  Hugues de Perfentenyo
-  Matthieu Berthou
-  Serge Guilloux
-  Alain Guérin
-  Marie-Bernard Marzin
-  Magalie Coic Le Berre
-  Anne Madolaine
-  Christine Le Levier
-  Malory Peubert
-  Cécile Duché
-  Pascal Le Carré
-  Chrystel Heuzé
-  David Cantin
-  Janick Breton
-  Christine Corfmat
-  André Flamand

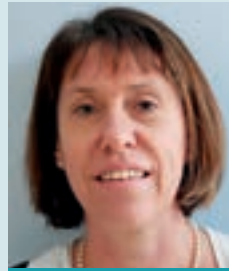




Christine Zamuner



Sylvain Cosnard



Anne Pronost



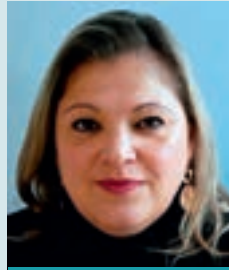
Pierre Quillivic



Cécile Danion



Jean-Michel Gaigné



Christine Barba



Arnaud Croguennec



Maryse Bernicot



Hugues de Penfentenyo



Marie-Bernard Marzin

## LES 27 ÉLUS DE LOCTUDY



Bertrand Massoneau



Magalie Le Berre-Coïc



François Le Corre



Anne Madeleine-Riou



Matthieu Berehouc



Christine Le Levier



Serge Guilloux



Malory Paubert



Alain Guérin



Cécile Duché-Seiliez



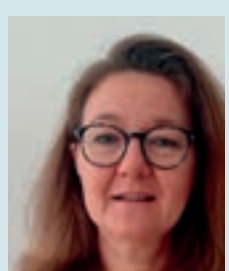
Pascal Le Carré



Chrystel Heuzé



David Cantin



Janick Breton



André Flamand



Christine Corfmat

# LES COMMISSIONS

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal a décidé la création de sept commissions.  
Le Maire est présidente de droit de chaque commission.

## COMMISSION FINANCES – RESSOURCES HUMAINES

**Objet : Finances, personnel, administration générale**

- |                     |                         |                     |
|---------------------|-------------------------|---------------------|
| • Christine Zamuner | • Jean-Michel Gagné     | • Janick Breton     |
| • Sylvain Cosnard   | • Arnaud Croguennec     | • Christine Corfmat |
| • François Le Corre | • Cécile Danion         |                     |
| • Matthieu Berehouc | • Cécile Duché-Seilliez |                     |

## COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

**Objet : Travaux, urbanisme, conserverie, affaires immobilières, développement numérique, revitalisation du centre-bourg**

- |                        |                         |                   |
|------------------------|-------------------------|-------------------|
| • Christine Zamuner    | • Magalie Coïc-Le Berre | • Pascal Le Carre |
| • Pierre Quillivic     | • Christine Barba       | • André Flamand   |
| • Arnaud Croguennec    | • Christine Le Levier   |                   |
| • Marie-Bernard Marzin | • Cécile Duché-Seilliez |                   |

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES, ENFANCE, ÂÎNÉS, LOGEMENTS :

**Objet : Affaires sociales, écoles, aînés, logements**

- |                       |                         |                     |
|-----------------------|-------------------------|---------------------|
| • Christine Zamuner   | • Maryse Bernicot       | • David Cantin      |
| • Anne Pronost        | • Christine Le Levier   | • Christine Corfmat |
| • Cécile Danion       | • Malory Paubert        |                     |
| • Anne Madeleine-Riou | • Cécile Duché-Seilliez |                     |

## COMMISSION VIE LOCALE :

**Objet : Associations, animation, culture, jeunesse, sport**

- |                     |                         |                   |
|---------------------|-------------------------|-------------------|
| • Christine Zamuner | • François Le Corre     | • Pascal Le Carré |
| • Maryse Bernicot   | • Christine Barba       | • André Flamand   |
| • Matthieu Berehouc | • Alain Guérin          |                   |
| • Cécile Danion     | • Cécile Duché-Seilliez |                   |

## COMMISSION ECONOMIE, MER, ENVIRONNEMENT :

**Objet : Economie, tourisme, domaine portuaire, développement durable, littoral**

- |                     |                         |                  |
|---------------------|-------------------------|------------------|
| • Christine Zamuner | • Marie-Bernard Marzin  | • Chrystel Heuze |
| • Sylvain Cosnard   | • Magalie Coïc-Le Berre | • André Flamand  |
| • Jean-Michel Gagné | • Christine Le Levier   |                  |
| • Serge Guilloux    | • Cécile Duché-Seilliez |                  |

## COMMISSION ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT :

**Objet : Marketing territorial**

- |                         |                         |                     |
|-------------------------|-------------------------|---------------------|
| • Christine Zamuner     | • Jean-Michel Gagné     | • Janick Breton     |
| • Hugues De Penfentenyo | • Alain Guérin          | • Christine Corfmat |
| • Bertrand Massonneau   | • Malory Paubert        |                     |
| • Anne Pronost          | • Cécile Duché-Seilliez |                     |

## COMMISSION CITOYENNETÉ – DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE – COMMUNICATION

**Objet : Communication, démocratie participative, citoyenneté**

- |                     |                         |                     |
|---------------------|-------------------------|---------------------|
| • Christine Zamuner | • Jean-Michel Gagné     | • David Cantin      |
| • Christine Barba   | • Maryse Bernicot       | • Christine Corfmat |
| • François Le Corre | • Malory Paubert        |                     |
| • Pierre Quillivic  | • Cécile Duché-Seilliez |                     |



## LE MAIRE ENTOURÉ DE 8 ADJOINTS ET 5 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Le Conseil municipal s'est réuni au complexe sportif en raison des règles d'hygiène

- **Sylvain Cosnard**, 1<sup>er</sup> adjoint à l'économie, au tourisme et au port de pêche
- **Anne Pronost**, 2<sup>e</sup> adjointe aux affaires sociales, au CCAS, aux aînés, au Sivu et aux logements
- **Pierre Quillivic**, 3<sup>e</sup> adjoint aux travaux, à la conserverie, au développement numérique et à la mobilité
- **Cécile Danion**, 4<sup>e</sup> adjointe à l'enfance, aux écoles et au sport
- **Jean-Michel Gagné**, 5<sup>e</sup> adjoint au développement durable, au littoral et au port de plaisance
- **Christine Barba**, 6<sup>e</sup> adjointe à la démocratie participative, à la citoyenneté et aux réseaux sociaux
- **Arnaud Croguennec**, 7<sup>e</sup> adjoint à l'urbanisme, aux affaires immobilières et à la revitalisation du centre-bourg
- **Maryse Bernicot**, 8<sup>e</sup> adjointe aux associations et à la culture

### Cinq conseillers municipaux délégués ont également été nommés :

- **François Le Corre** à la communication
- **Matthieu Berehouc** aux animations et à la jeunesse
- **Hugues de Penfentenyo** à l'attractivité du territoire
- **Bertrand Massoneau** à la stratégie de développement
- **Serge Guilloux** au commerce

### Les élus communautaires de Loctudy sont :

- **Christine Zamuner**
- **Sylvain Cosnard**
- **Anne Pronost**
- **Jean-Michel Gagné**
- **Cécile Duché-Seiliez**



Mardi 14 juillet 2020

### Une médaille de la ville pour le commandant de La Belle-Poule

La goélette La Belle-Poule, navire de la Marine nationale a fait escale au port de pêche lors de la Fête Nationale. À cette occasion, le Maire, Christine Zamuner, accompagnée de plusieurs adjoints ont visité le navire école et ont remis au commandant, Édouard Foliot, la médaille de la ville. Ce dernier a, en retour, offert à la commune la tape de bouche, l'insigne des navires de la Marine, des Goélettes Belle-Poule et l'Étoile.

Durant ces deux journées, le public a été autorisé à effectuer des visites à bord, par groupes de dix personnes. Au total, plus de 160 personnes ont pu découvrir la goélette, son histoire et son fonctionnement.

## LOCTUDY AU FIL DES SEMAINES

Quelques évènements non exhaustifs ont ponctué l'actualité loctudiste de ces derniers mois...



Lundi 20 juillet 2020

### Inauguration d'un véhicule financé par la publicité

La mairie dispose d'un nouveau véhicule de transports de passagers, plus long que le premier en raison d'un coffre plus volumineux. D'une capacité de neuf places, il est mis à la disposition de la mairie pour quatre ans par Infocom, une société qui le finance par la publicité : cet utilitaire arbore treize commerçants et artisans du territoire. Il est mis à la disposition des associations qui devra disposer d'un membre référent pour la conduite (par exemple le club de loisirs, ou pour acheminer des sportifs participant à certaines manifestations).



Vendredi 23 juillet 2020

### Le café du Port à l'honneur sur RTL

Loctudy et le café du Port ont été mis à l'honneur sur la radio RTL. Lieu historique de la vie maritime et portuaire de la commune, repris par Amandine Peron qui a assuré la continuité du commerce après le départ d'Anne-Marie, la précédente gérante, il est le lieu incontournable de rendez-vous des pêcheurs qui viennent s'y retrouver au retour des bateaux.

Découvrez le reportage en scannant le QR code ci-contre ou sur le site de RTL : <https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/finistere-au-cafe-du-port-de-loctudy-le-rendez-vous-des-pecheurs-7800688106>





Vendredi 7 août 2020

## Office de tourisme : Anne Chaffron prend sa retraite

C'est un visage connu par les loctudistes et les visiteurs de la commune, Anne Chaffron a été responsable pendant 32 ans de l'office de tourisme de Loctudy, de 1988 à 2020, avec un passage de trois ans et demi à l'office communautaire lorsque les six offices de tourisme se sont regroupés. Anne a personnalisé comme nulle autre la commune, qui n'a plus beaucoup de secrets pour elle. Bilingue, germanophile, cultivée, elle a pris plaisir à transmettre ses connaissances et ses passions aux visiteurs. « *J'ai beaucoup appris, j'ai aussi beaucoup donné. Que la sortie soit préparée, elle vous surprend toujours et quand l'heure est fixée, il faut faire ses bagages* » a souligné la jeune retraitée. Elle a travaillé avec quatre maires (Joël Andro, Gustave Jourden, Joël Piété et Christine Zamuner), trois présidents de l'association de l'Office de tourisme (Jean Cariou, Yvon Thepho et Michèle Guichaoua) et avec nombre de bénévoles tout aussi investis pour faire découvrir à pied ou à vélo le patrimoine architectural et naturel de la commune. « *Tu as été la meilleure ambassadrice de la commune* », a déclaré le Maire, Christine Zamuner, en lui remettant la médaille de la Ville lors de la cérémonie organisé par la municipalité au Centre culturel.



Mardi 25 août 2020

## Des actions au profit de la station SNSM

Un partenariat entre la municipalité et le Comité des fêtes FAR a permis la projection sur écran géant et en plein air du film L'école buissonnière, de Nicolas Vanier. La séance avait pour objectif de venir en aide à la station de sauvetage Loctudy-Île-Tudy. Tous les bénéfices de la soirée ont été versés lors du marché hebdomadaire au trésorier de la SNSM soit 262 €. Par ailleurs, deux commerçants présents sur le marché du mardi avaient mis une tirelire aux couleurs de la SNSM à disposition de leurs clients cet été. Ils ont remis à François Dubin, le président de la station de Loctudy- l'Île-Tudy, la somme de 200 €. A noter que cinq commerçants permanents du centre bourg disposent d'une tirelire de la SNSM.

Mercredi 26 août 2020

## Une saison très fréquentée et parfois agitée



Le Mercredi 26 Août, Jean-Michel Gagné, Adjoint au Maire en charge du littoral, du développement durable et du port de plaisance, a réuni en Mairie l'ensemble des acteurs ayant contribué à la prévention et à la sécurité du littoral,

durant l'été. Le SDIS 29, la Gendarmerie Nationale, la SNSM, la Police Municipale se sont exprimés tour à tour afin de dresser un bilan de la saison. D'une voix unanime, chacun s'est accordé à reconnaître que la fréquentation du littoral avait été exceptionnellement forte au cours des mois de juillet et d'août, avec toutefois des conséquences variables en matière d'événements. C'est ainsi que le poste de secours de Langoz n'a eu à faire face qu'à peu d'interventions sérieuses, malgré l'affluence sur la plage. La Gendarmerie Nationale note de son côté une recrudescence des interventions de nuit dues au tapage nocturne et aux incivilités, notamment à proximité des plages. La fermeture des discothèques n'y est sans-doute pas étrangère, et après avoir délivré des avertissements, la Gendarmerie a dû se résoudre à verbaliser les contrevenants. Cette situation est d'ailleurs confirmée par la police municipale et par l'agent saisonnier en charge de la surveillance de la voirie publique, qui a souvent retrouvé le matin la trace de ces écarts : déchets abandonnés sur le sable, traces de feux de camp, ou tessons de bouteilles... Côté SNSM, la station de Loctudy a effectué une vingtaine d'interventions, dont 14 au cours du mois d'août, et en particulier à la suite du coup de vent du 15 Août. La SNSM a insisté sur la nécessité d'utiliser le numéro de téléphone unique 196 en cas d'appel au secours, qu'elle juge encore trop méconnu. La Gendarmerie Nationale, quant à elle, a rappelé, qu'il est important de composer le 17 en cas de besoin d'intervention, et de ne pas se tromper d'interlocuteur en faisant part a posteriori son mécontentement aux services de la Mairie...

Après avoir chaleureusement remercié tous les participants pour leur précieux concours à la réussite de la saison, et tenu à y associer le Cercle Nautique de Loctudy qui a prêté main forte au poste de secours de Langoz, Jean-Michel Gagné a accueilli le Capitaine Jean-Baptiste Bellot, nouveau Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Quimper. Ce dernier a remercié à son tour la commune de Loctudy d'avoir hébergé les renforts saisonniers de Gendarmerie sur son territoire, dans des conditions absolument parfaites.

Mardi 29 septembre 2020

## Le tirage de la tombola des commerçants

Pendant le mois de septembre, les commerçants et artisans de Loctudy ont participé à un jeu concours, initié par le Comité des Fêtes FAR en partenariat avec COLOC (l'association des commerçants de Loctudy) et le Crédit Mutuel de Bretagne. Le but était de promouvoir le tissu commercial en incitant les Loctudistes à consommer local. Une quarantaine de lots étaient en jeu, parmi lesquels un vélo électrique, un téléviseur, des articles de petit électroménager, ainsi que divers lots provenant des commerçants qui avaient joué le jeu. Le tout représentait un montant d'environ 3 500 €. Le tirage au sort s'est déroulé sous la halle avec près de 20 000 bulletins déposés dans l'urne.



# UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD (CCPBS)

Le jeudi 16 juillet 2020 à Plomeur se déroulait, le premier Conseil communautaire de la nouvelle mandature. Stéphane Le Doaré, Maire de Pont-l'Abbé, est élu Président de la CCPBS pour un mandat de six ans.



1<sup>ère</sup> rangée, de gauche à droite : Ronan Crédou, Nathalie Carrot-Tanneau, Stéphane Le Doaré, Eric Jousseau, Christine Zamuner et Jean-Louis Buannic.

2<sup>e</sup> rangée : Yannick Le Moigne, Jean-Michel Gaigné, Valérie Dréau, Stéphane Morel, Jean-Claude Dupré et Jean-Luc Tanneau

Le Président, les Vice-présidents et les Maires forment le bureau communautaire. Celui-ci est composé du Président, de neuf Vice-présidents et 2 Conseillers communautaires ont été installés. Voici sa composition :

## Président

**Stéphane LE DOARE**, Maire de Pont-l'Abbé

## Les Vice-présidents

- 1<sup>er</sup> Vice-président : **Eric JOUSSEAU**, Maire de l'Île-Tudy, en charge des finances, des ressources humaines, de l'informatique et de la GEMAPI
- 2<sup>e</sup> Vice-présidente : **Nathalie CARROT-TANNEAU**, Maire de Treffiagat-Léchiagat, en charge des solidarités
- 3<sup>e</sup> Vice-président : **Jean-Claude DUPRE**, Conseiller municipal de Combrit Sainte-Marine, en charge de l'environnement, des mobilités et du numérique
- 4<sup>e</sup> Vice-présidente : **Christine ZAMUNER**, Maire de Loctudy, en charge de l'économie et de l'agriculture
- 5<sup>e</sup> Vice-président : **Ronan CREDOU**, Maire de Plomeur, en charge de l'assainissement, des réseaux et des bâtiments communautaires
- 6<sup>e</sup> Vice-président : **Jean-Luc TANNEAU**, Maire du Guilvinec, en charge du tourisme, du nautisme et de la promotion du label Terre de jeu

- 7<sup>e</sup> Vice-président : **Yannick LE MOIGNE**, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de Plobannalec-Lesconil, en charge de l'habitat et de l'urbanisme
- 8<sup>e</sup> Vice-président : **Jean-Louis BUANNIC**, Conseiller municipal de Penmarc'h, en charge de la ressource en eau
- 9<sup>e</sup> Vice-président : **Jean-Michel GAIGNE**, 5<sup>e</sup> adjoint à la Maire de Loctudy, en charge des déchets

## Les Conseillers délégués

Conseiller communautaire délégué : **Stéphane MOREL**, Maire de Tréguennec, en charge de la communication  
Conseillère communautaire déléguée : **Valérie DREAU**, Conseillère municipale de Pont-l'Abbé, en charge des sites & équipements touristiques d'intérêt communautaire

## Les Maires

**Gwenola Le Troadec**, Maire de Penmarc'h  
**Jean L'Helgouarc'h**, Maire de Tréméoc  
**Cyrille Le Cleach**, Maire de Plobannalec-Lesconil  
**Christian Loussouarn**, Maire de Combrit Sainte-Marine  
**Jean-Edern Aubrée**, Maire de Saint-Jean Trolimon



En un clic : [www.ccpbs.fr](http://www.ccpbs.fr)

## LES NOUVEAUX PROS



### Roddy Le Bec, plaquiste à Loctudy

**R**oddy Le Bec vient de s'installer à Loctudy. Après huit ans d'expérience dans la région, ce jeune père de famille a créé son entreprise LBR 29. Il propose ses compétences (neuf et surtout rénovation) pour la réalisation de plafonds, cloisons sèches et isolation. Il effectue le chiffrage des besoins ainsi que la prestation de services et intervient dans un rayon de 30 kilomètres autour de la commune.

**i Pratique :** 06 60 17 19 29  
ou e-mail : lebecroddy@gmail.com

### « AC Le Levier », la nouvelle enseigne au bourg

**A**rnaud Le Levier, le chef de l'auberge de Pen Ar Vir, puis du Bistro Toqué, est de retour avec toute sa famille avec son épouse Christine et ses fils, César en cuisine et Arthur en service de salle. « AC Le Levier », la nouvelle enseigne propose une carte classique avec une cuisine axée sur les produits locaux du moment. « *Je me revendique artisan cuisinier* », précise-t-il et son travail est conduit par les bons produits qu'il achète. Les habitués ne sont pas dépayés, même la mouclade revient à la carte !

**i Pratique :** Restaurant AC Le Levier,  
rue du Commandant Carfort.  
Ouvert du mardi au dimanche (sauf  
le dimanche soir et le mercredi soir).  
Réservations au 02 98 74 01 92.





## LE TRADITIONNEL FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum a connu une rentrée spéciale avec l'application des règles sanitaires (masques obligatoires, sens unique de circulation de vigueur). Cette demi-journée, organisée le samedi 5 septembre par la municipalité au complexe sportif, est un événement annuel toujours attendu autant par les associations sportives et culturelles que le public. Au total, une cinquantaine d'associations étaient présentes et plus de 900 personnes leur ont rendu visite.

Les responsables des associations présentes semblaient satisfaits de cette rentrée !



Photo prise avant l'application des règles sanitaires

## ALAIN GUÉRIN NOUVEAU PRÉSIDENT DU FAR

Le Conseil d'administration du Comité des Fêtes FAR a élu son nouveau bureau. Alain Guérin a été élu président succédant ainsi à Pascal Le Carré. Les autres membres du bureau sont : Roger Le Cloarec, vice-président ; Céline Petot, secrétaire ; Laurent Petot, secrétaire adjoint ; Patrice Glévéau, trésorier ; Jeanne Glévéau, trésorière adjointe ; Nicole Le Berre et Alain Bechennec en charge de l'intendance ; Jean-Claude Landesse et Patrick Le Roux en charge de la gestion du matériel ; Gilbert Guéguinat en charge du matériel électrique et André Le Marc de la photographie. Monique Boronad, Maryannick Le Moigne et Pascal Le Carré font également partie du conseil d'administration.

**Contact :** farloctudy@gmail.com

**Facebook :** Loctudy Comité des Fêtes far



## ARTS IN LOC : DES ACTIONS AUPRÈS DES ÉCOLES

Fin octobre, l'association Arts In Loc intervient auprès des écoles par une exposition de dessins réalisés par les élèves des trois écoles loctudistes. Cette exposition est la suite d'une série d'interventions en milieu scolaire, réalisée par des adhérents de l'association Arts In Loc, et à l'initiative de Michel Mourreaux.

A savoir que chaque adhérent de l'association a réalisé une toile de format 20x20. Ces toiles sont vendues 30€, au profit de l'association, afin de monter d'autres actions durant l'année à venir.

Elles sont disponibles auprès de Laure Armani-Guéguen au 06 81 68 92 23.



## UNE NOUVELLE ASSOCIATION : LE BATUCALOK

Lancé en 2016, la formation de Batucada était rattachée à l'association Bagad Loktudi. Cet été, les percussionnistes du Batucada se sont constitués en association pour être totalement autonome. Très active localement où elle participe à de nombreuses animations. La formation musicale compte aujourd'hui 17 percussionnistes et compte bien étendre son effectif.

« La batucada reste très accessible pour tous, jeunes ou moins jeunes, n'ayant pas, ou peu, de connaissances dans le domaine des percussions. C'est une discipline qui est à la portée de tout le monde, il suffit d'avoir un peu de rythme », explique Luc Toullec, responsable de l'association.

Les cours se déroulent au centre culturel, tous les mardis, de 20 h à 21 h.

**Contact :** Luc Toullec au 06 50 26 73 75  
ou luc.toullec@orange.fr

**Facebook :** <https://www.facebook.com/batucalok>

# JOURNÉES DU PATRIMOINE

## 19 ET 20 SEPTEMBRE

Pour les Journées du Patrimoine à Loctudy, des 19 et 20 septembre 2020, la Municipalité et ses nombreux partenaires avait préparé un programme varié alliant Patrimoine et Histoire locale avec la découverte du chantier de la conserverie Alexis Le Gall et de nombreux Manoirs, ainsi que du patrimoine culturel immatériel (musique, broderies, artistes, savoirs-faires locaux...).



Le bagad Loktudi a ouvert les Journées du Patrimoine par une prestation musicale sur la place de la mairie. Dans l'après-midi du samedi, sous la halle, le picot et la broderie, patrimoine du pays bigouden étaient présentés par Nadine Chaminand et Lucile Chever de l'association Les Dames Picot. Les journées du patrimoine c'était aussi l'occasion de visiter les ateliers des artistes de l'association Arts In Loc.

Une conférence sur l'histoire et la situation actuelle des 44 manoirs qui parsemaient vers l'an 1500 notre territoire a été donnée au Centre culturel par Yves Blanchard. Elle a servi d'introduction à la randonnée qu'il a proposée le lendemain, avec le concours de l'association Rando Loisirs, à la découverte de certains de ces lieux historiques dans les secteurs du bourg et du Suler. Les propriétaires ont aimablement accueilli cette promenade archéologique. Qu'ils en soient vivement remerciés.

### PREMIÈRES PORTES OUVERTES DE LA CONSERVERIE ALEXIS LE GALL

Les élus et les bénévoles de l'Association des Amis de la conserverie ont accueilli 500 visiteurs sur ces Journées du Patrimoine. Le public a pu découvrir trois versants de ce projet de restauration dont les travaux ont débuté en 2019. Avec des

supports graphiques et audiovisuels, Pierre Quillivic s'est chargé de présenter le projet et les lieux, ainsi que toutes les étapes du fonctionnement de la conserverie. Serge Duigou, Jean Laouenan et Daniel Le Prince ont retracé au public les grandes étapes de l'histoire de cette conserverie, dont la construction, en 1901, fut la plus tardive de toutes les conserveries locales et qui resta, jusqu'à sa fermeture en 1954, la plus petite d'entre elles. La conserverie est restée figée en l'état depuis le milieu du siècle dernier, avec l'ensemble de ses machines et de son matériel. Le futur musée s'inscrit en Europe parmi les trois musées témoignant d'une conserverie de poissons de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

### 7<sup>E</sup> SALON DE LA GRAVURE AU MANOIR DE KERAZAN

Cet événement à Kerazan a attiré de nombreux visiteurs. Ancrée entre tradition et modernité, le salon a permis aux visiteurs d'apprécier la diversité des talents de dix graveurs originaires de Bretagne, ainsi qu'une très belle exposition d'estampes japonaises du XIX<sup>e</sup> siècle, provenant d'une collection privée. Un voyage dans le temps et dans l'espace mais aussi la découverte d'une variété de techniques de gravure et d'impressions souvent méconnues et parfois surprenantes. Les artistes présents ont d'ailleurs partagé avec le public les petits secrets de la pratique de leur art.



Lucile Chever



Manoir de Kervereguen



Les Portes ouvertes  
à la conserverie Alexis Le Gall



Le Salon de la Gravure à Kerazan

# LE SOUVENIR FRANÇAIS



**Les origines de l'association mémorielle « Le Souvenir Français » remontent à la guerre franco-prussienne de 1870 qui opposa les deux pays du 19 juillet 1870 au 29 janvier 1871.**

**Lors du siège de Metz en 1870, de nombreux blessés furent mis à l'abri dans la ville. Avec une charité extraordinaire, des comités de femmes se formèrent pour les visiter, les soigner et les nourrir au mépris de leur propre santé. Plusieurs d'entre elles moururent ayant contracté des maladies auprès des blessés.**

Immédiatement après la guerre, les Allemands ont couvert les champs de batailles, particulièrement autour de Metz, de monuments magnifiques élevés à la mémoire des armées allemandes et protégés par une loi du 2 février 1872 traitant de leur entretien. Ils perpétuaient ainsi le souvenir de leurs morts.

Dans le même temps, en « Alsace-Lorraine » devenue allemande, les mêmes personnes qui s'étaient constituées en comités de femmes durant le conflit, n'avaient pas attendu pour s'émouvoir de l'état d'abandon des tombes françaises autour de Metz. Dès 1875, elles s'étaient constituées en une société « des Dames de Metz » pour l'entretien des tombes des militaires français. Madame Adolphe Bezanson, née Elisabeth de Viville, fut la créatrice de cette œuvre. En 1876, elle groupa autour d'elle des collaboratrices qui lui succédèrent à la présidence de la société, comme Madame Winsback, Mademoiselle Clotilde Aubertin, Madame Jeanne de Thury et Madame Marie-Louise Durand.



a pour objet « d'entretenir les tombes des soldats morts sur le sol de la Patrie ou à l'étranger et de veiller à la conservation des monuments funèbres ». En 1890, il y est ajouté « de conserver la mémoire de ceux qui ont honoré leur Patrie par de belles actions ». Le 29 août 1887, « Le Souvenir Français » devenait société nationale. Ainsi, l'œuvre de charité des « Dames de Metz » ayant pour objectif l'entretien des tombes situées en Alsace-Lorraine, se trouvait-elle étendue à l'ensemble du territoire national. Le 1<sup>er</sup> février 1906, l'association est reconnue d'utilité publique.



Pour la France, plus d'un an après l'Allemagne, une loi du 4 avril 1873 fit prendre en charge par l'État les sépultures des combattants des deux camps sur le territoire français.

En 1872, un Alsacien, François-Xavier Niessen, entreprit la tâche de faire rechercher ces restes abandonnés et de leur faire élever des monuments dont l'entretien serait assuré. Le 13 février 1887, il réunit quelques Français qui adoptèrent les statuts d'une association dont l'article 3

Huit ans plus tard, la guerre reprend et, en 1915, « Le Souvenir Français » crée 200 cimetières militaires tout en érigeant 50 monuments à la gloire des soldats morts au champ d'honneur. En 1918, ce sont 200 000 tombes qu'il entretient ainsi tant dans les cimetières du front que dans ceux de l'intérieur. Il y applique sa devise : « A nous le souvenir, à eux l'immortalité ».

Après 1945, le Souvenir Français poursuit son action. Il en est de même après les guerres de Corée, d'Indochine et d'Algérie. Le Général de Gaulle place l'association sous le Haut patronage du Président de la République en 1946.

Depuis 1964, engagés dans les Opérations Extérieures (OPEX), des Français continuent de tomber sous les couleurs du drapeau

tricolore pour défendre la France et ses valeurs. À ce jour, près de 700 d'entre eux sont ainsi « Morts pour la France ». Aussi conformément aux statuts de l'association, en dehors de toute considération politique, philosophique ou religieuse, « Le Souvenir Français » poursuit son œuvre de Mémoire de celles et ceux, militaires ou civils qui sont « Morts pour la France ». Son œuvre se concrétise par trois missions :

**Entretien** : tout au long de l'année 2020, « Le Souvenir Français » a assuré l'entretien, la rénovation et le fleurissement de plus de 130 000 tombes. Il a restauré plus de 200 monuments. Effectué par des bénévoles partout en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, le travail d'entretien des sépultures est exigeant et parfois obscur. Il est toutefois fondamental : il permet non seulement d'honorer celles et ceux qui – inconnus ou célèbres – sont morts pour la France et ses valeurs, mais aussi de transmettre le message de l'indispensable Mémoire aux jeunes générations.



En pays bigouden, c'est la restauration du carré militaire de Pont l'Abbé. À Loctudy, 5 rosiers de la Mémoire, labellisés en septembre 2019 à Mulhouse par la Ministre des Armées et la Directrice de l'Office des Anciens Combattants et Victimes de Guerres, ont été plantés à la droite du Monument aux Morts.



**Se souvenir** : « Le Souvenir Français » participe à l'œuvre de mémoire. Il commémore les événements qui ont marqué notre histoire et honore ceux qui ont donné leur vie pour notre Patrie. Tout au long de l'année, il participe à de nombreuses commémorations, tout aussi bien nationales que locales, en France et à l'étranger.



À Loctudy, le 2 novembre 2019, en partenariat avec l'Union Bretonne des Combattants, en présence du Directeur départemental de l'ONACVG, du Maire et de sa famille, une cérémonie a été organisée devant la tombe du sergent Hervé Daniel, OPEX mort pour la France durant la mission Épervier le 16 juillet 1987. Une plaque à sa mémoire a été posée sur le monument aux Morts de la commune le 11 mars 2020.



C'est aussi aujourd'hui une étude de faisabilité de mise en ligne d'informations pour une meilleure connaissance des Loctudyistes dont les noms figurent sur le Monument aux Morts de la commune. Les données utilisées en 2014 lors de l'exposition sur la guerre de 14/18 et celles du site Mémoire des hommes du ministère de la Défense pourraient être utilisées.

**Transmettre** : La transmission de l'héritage de mémoire aux générations plus jeunes se poursuit de façon constante depuis la création de l'association. Il s'agit de transmettre le sens du devoir et de l'engagement. En pays bigouden, « Le Souvenir Français » participe à l'organisation et au financement de voyages de mémoire au profit des élèves : Pointe Saint Mathieu, Plages de Normandie, Camp de Compiègne, etc... ou encore le soutien au Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD). C'est ainsi qu'en 2018 les élèves d'une classe de première ES du Lycée Laënnec, dont des loctudyistes, ont arboré l'écharpe du centenaire de 14/18. Gardiens pour cette année-là du drapeau des Lycéens et collégiens du CNRD du

Finistère, ils ont défilé le 11 novembre 2018 dans les rues de Pont l'Abbé après les drapeaux des anciens combattants.



À Loctudy, avec les Anciens Combattants et Histoire locale et Patrimoine de Loctudy, l'engagement des jeunes dans la Résistance sera mis en avant en 2021. À titre d'exemple parmi d'autres jeunes dont les noms sont aussi inscrits sur le monument aux Morts, Noël Arhan né à Loctudy le 1<sup>er</sup> août 1924 et mort à Paris le 6 avril 1944 fera l'objet d'une conférence publique programmée au printemps. Des interventions dans les classes de CM2 de la commune sont également prévues afin de préparer les élèves à leur participation active lors de la cérémonie du 8 mai.



Ainsi, à Loctudy, accompagné de ses amis Anciens Combattants, Le Souvenir Français soutient l'entretien des sépultures de celles et ceux qui se sont engagés pour défendre les valeurs de notre savoir vivre ensemble. Il regroupe les citoyens qui estiment que la Mémoire participe à la construction citoyenne des jeunes tout en la rappelant aux moins jeunes.

# UNE SAISON AU CENTRE CULTUREL DE LOCTUDY

Le dimanche 20 septembre 2020 à 17h

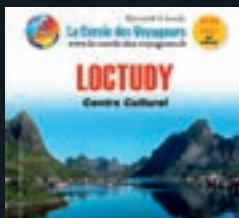
## « Clarisse Lavanant et ses musiciens »



Accompagné de Claude Ziegler, Yann Honoré et Philippe Guevel, Clarisse Lavanant sera sur la scène du Centre culturel de Loctudy, dimanche 20 septembre à 17h. Originaire de Morlaix, Clarisse Lavanant a été l'une des révélations des Francofolies de la Rochelle. Elle a ensuite été récompensée pour ses talents d'Auteure-Compositrice-Interprète par les Trophées Radio France avec son premier album paru en 2001 tandis que sa voix « claire, veloutée, puissante et nuancée » a enchanté la célèbre comédie musicale « Les Dix Commandements » où elle a tenu le premier rôle féminin, sur les plus grandes scènes françaises et internationales, pendant sept années. A Loctudy, elle a présenté un répertoire riche et varié, en français mais aussi en breton, pour un voyage musical au fil des émotions.

## Le « Cercle des voyageurs »

Pour la 3<sup>e</sup> saison consécutive, le Centre culturel propose un programme de découverte du monde, à travers sept films documentaires de voyages.



Au programme :

- « **Norvège, sur la route du Cap Nord** », le samedi 17 octobre
- « **Ladakh, le petit Tibet** », le samedi 21 novembre
- « **En route vers Compostelle, l'âge de la marche** », le samedi 19 décembre
- « **Corse, grandeur nature** », le samedi 23 janvier
- « **Le Mékong, au fil d'un fleuve mythique** », le samedi 13 février
- « **Ethiopie, la piste de nos origines** », le samedi 6 mars
- « **Londres, capitale de l'Empire** », le samedi 17 avril

Les films, projetés à 17h, sont suivis d'un échange avec le réalisateur.

### Pour tous renseignements et réservations :

centreculturel@loctudy.fr ou 06 45 12 34 49

### Retrouvez toute la programmation des salles bigoudènes sur

www.spectacles-paysbigouden.fr

PASS BEGOOD  
2020-21



### Profitez de tarifs préférentiels pour tous les membres de la famille !

Avec le « Pass Begood », vous bénéficiez des tarifs « réduits » et « super réduits » sur l'ensemble des spectacles de la « Saison de spectacles en Pays Bigouden », programmés dans les salles Avel Dro

à Plözévet, Cap Caval à Penmarc'h, Le Triskell à Pont-l'Abbé, le Centre culturel à Loctudy et l'association Ecorces et Ames.

Seront inscrits sur le Pass, le nom et le prénom du détenteur de la carte ainsi que le nombre de personnes, membres de la famille, qui bénéficient de ces avantages. Un investissement rapidement amorti !

**Coût :** 15 €, en vente à l'accueil-billetterie des salles.

Du 17 au 25 octobre 2020

## Le « Spok festival »

Le rendez-vous d'automne des arts du cirque en Ouest-Cornouaille, se tiendra du 17 au 25 octobre 2020 (programme sur [www.thebegood.fr](http://www.thebegood.fr) ou à l'accueil du Centre culturel). A Loctudy, en collaboration avec Plobannalec-Lesconil, le Complexe sportif accueillera la Cie POC et son concert jonglé « **BPM** », le samedi 24 octobre 2020 à 17h : Les musiciens transforment leurs objets et leurs corps en instruments de musique, les balles et les rebonds en notes, les vibrations en rythmes, les trajectoires en roulements de tambour et les chutes en silences.



Le samedi 7 et dimanche 8 novembre 2020

## Un week-end au cinéma

En ouverture du « Mois du Doc », le Centre culturel et l'Amicale Laïque de Loctudy proposent une découverte de la Bretagne sous trois angles très différents, durant le 1<sup>er</sup> week-end de novembre. Au programme :

- « **Bretagne par le sentier des douaniers** », le samedi 7 novembre à 17h
- « **Un amour de souris** », le dimanche 8 novembre à 15h
- « **Erika** », le dimanche 8 novembre à 17h30

## Le ciné de l'Amicale Laïque

En collaboration avec Daoulagad Breizh et le Centre culturel, l'Amicale Laïque de Loctudy propose chaque saison une programmation cinématographique suivie d'un échange avec les réalisateurs. Cette saison, les spectateurs auront le plaisir de découvrir :

- « **La tribu des Dieux** » de Loïc Jourdain, le dimanche 15 novembre à 17h30
- « **Vincent et les autres** » de Philippe Lucas, le dimanche 29 novembre à 17h30
- « **Green Boys** » de Ariane Doublet, le dimanche 31 janvier à 17h
- « **Axel ou le pays des malades imaginaires** » de Dorothee Lorang et David Beautru, le dimanche 28 février à 17h
- « **Ahlan wa Sahlan** » de Lucas Vernier, le dimanche 28 mars à 17h30

A noter que les deux premiers films sont proposés dans le cadre du « Mois du Doc ».



Le vendredi 5 février 2021 à 20h30

## « Lou Casa »



La relecture contemporaine des chansons de Barbara et Brel par Lou Casa, ne cesse d'être saluée par des professionnels et publics de toutes générations, notamment pour ses partis pris d'interprétations et ses arrangements originaux. En tournée, le trio a notamment affiché « complet » lors de ses concerts à La Philharmonie de Paris ou à trois reprises au Café de la Danse avec le projet Chansons de Barbara. S'en sont suivis l'Opéra National de Strasbourg ou les arènes d'Amou autant que des lieux inattendus et petites salles, Lou Casa tenant à partager ces œuvres partout et pour tous. A Loctudy, Lou Casa propose sa dernière création « **Lou Casa, Barbara & Brel** » : des chansons de Brel se jouent en échos à des chansons de Barbara inédites dans le répertoire de Lou Casa ; l'ensemble trouvant une unité, des sensibilités et sensualités inattendues.

Le samedi 20 mars 2021 à 20h30

## « Alter »

Pour créer « **Alter** », un spectacle de danse en duo, Hellrine et Aston sont partis du constat amer que les technologies ont tendance à nous diviser, nous isoler et amenuisent le contact humain. Pourtant, nous ne pouvons plus reculer face au « progrès » et nous devons apprendre à vivre avec l'outil numérique tout en se reconnectant à notre humanité.

« **Alter** » décide donc d'utiliser la technologie comme un outil fédérateur. Pour ce faire, le public fait partie intégrante du spectacle. Grâce à une application accessible sur leur portable, les spectateurs seront amenés à faire des choix tout au long du spectacle, menant à trente-deux fins alternatives.

Chaque tableau a une ambiance, une réalité et un lien avec le public différents, mais ils traitent tous des rapports humains, de la façon dont nous vivons aujourd'hui et de la façon dont nous pourrions évoluer demain, pour le meilleur comme pour le pire... Jusqu'où iront les spectateurs ? Auront-ils oublié que les deux interprètes sont de véritables êtres vivants ?

A travers ce spectacle de danse qui confronte plusieurs univers chorégraphiques inspirés du hip hop et du contemporain, mais aussi deux personnalités et deux cultures totalement différentes, les danseurs souhaitent susciter une volonté profonde de se rapprocher des autres, de communiquer, de partager.



Du 21 au 23 mai 2021

## Hip Hop en scène

Dans le cadre du Festival « **Hip hop en scène** » coordonné par la « **Hip Hop New School** » de Quimper et qui se tiendra du 21 au 23 mai 2021, Loctudy accueille la première soirée de cette rencontre chorégraphique, le vendredi 21 mai à 20h30.

Cet événement a pour objectifs de favoriser l'émergence des différents groupes amateurs et de soutenir leurs productions scéniques. Une soirée de découverte, d'imprégnation d'une culture encore souvent trop méconnue...



Du 28 au 30 mai 2021

## Festival de cirque « Hissez l'étoile »

L'école de cirque Naphthaline, les communes de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil organisent chaque printemps, le festival de cirque « **Hissez l'étoile** ». Cette année, il se déroulera à Lesconil. Place de la Résistance.

Au programme, « **Mômes en cirque** », la présentation du travail des élèves de l'école de cirque Naphthaline, et trois spectacles professionnels, tout public.



Le vendredi 23 et samedi 24 avril 2021

## « La banque sotté »



La Cie loctudiste interprétera « **La banque sotté** », une comédie de Pierre-Marie Dupré, mise en scène par Céline Poli.

Il ne faut pas moins de trois personnes, et un code très sophistiqué, pour ouvrir le coffre de la banque Garnier, la seule, jamais cambriolée jusqu'à ce jour. Forte de cette réputation, elle vient d'être choisie afin de recevoir en ses murs, durant trois jours, cent trente millions d'euros en diamants. Le personnel est en effervescence, car l'opération doit rester secrète, et la sécurité n'a pas été renforcée, comme il est de

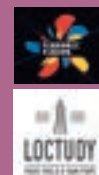
mise habituellement. C'est une lourde responsabilité pour le directeur, qui a décidé que les trois personnes permettant l'accès au coffre, ne devront jamais se trouver ensemble au sein de la banque, le temps de la transaction. Cela suffira-t-il à déjouer l'ingéniosité des malfaiteurs ? Jeu de dupes ou partie de poker, une chose est sûre il ne faudra pas que la banque saute !

## Pour les élèves des écoles

Une nouvelle fois, Loctudy et Plobannalec-Lesconil s'associent pour accueillir (cette année à Plobannalec-Lesconil) le festival « **Théâtre à Tout Age** » de Très Tôt Théâtre (Quimper).

Deux spectacles seront proposés aux élèves des écoles des deux communes :

- « **Bagarre** » de la Cie Loba, pour les élémentaires et grandes sections de maternelles, le vendredi 11 décembre 2020
- « **Disco des oiseaux** » un concert de Mosaï et Vincent, pour les petites et moyennes sections, le vendredi 18 décembre



# QUELQUES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Voici un extrait des évènements proposés par les associations de Loctudy pour les semaines à venir. Cette liste n'étant pas exhaustive, n'hésitez pas à consulter régulièrement la rubrique Agenda du site internet et la page Facebook de la commune de Loctudy !



**Dimanche 29 novembre  
à 16h00**

**MUSIQUE**

### Concert de l'Avent

L'association des Amis de l'Orgue vous invitent à un concert avec Mickaël Gaborieau à l'orgue.

**Pratique** : église de Saint-Tudy, participation libre, renseignements sur site internet : [orgue.egliseloctudy.fr](http://orgue.egliseloctudy.fr) ou par mail : [orgue.egliseloctudy@free.fr](mailto:orgue.egliseloctudy@free.fr)



**Dimanche 20 décembre  
à 16h00**

**MUSIQUE**

### Concert d'orgue de Noël

A la veille de Noël, l'association des Amis de l'Orgue vous invitent à un concert avec Benoît Thiériot à la bombarde et Gwenaël Riou à l'orgue.

**Pratique** : église de Saint-Tudy, participation libre, renseignements sur site internet : [orgue.egliseloctudy.fr](http://orgue.egliseloctudy.fr) ou par mail : [orgue.egliseloctudy@free.fr](mailto:orgue.egliseloctudy@free.fr)



**Mardi 29 décembre à 15h00**

### « Grande baignade des sirènes de Lodonnec »

Tous publics.

La baignade des Sirènes est organisée par le comité des Fêtes FAR entre les deux réveillons. Pour les courageux, venez partager cet instant de dernier bain de l'année 2020.

**Pratique** : chocolat et vin chaud aux participants. Gratuit. Présence des sauveteurs en mer.



**Samedi 19 décembre à partir de 17h30**

**ANIMATION ENFANT**

### « Visite du Père Noël »

Organisé par le comité des fêtes FAR

Les enfants pourront venir rencontrer le Père Noël, qui partira à 17h30 en calèche de Carrefour Market, se baladera dans le centre-ville de Loctudy et arrivera au Square Poulavillec vers 18h15. Plusieurs animations pour les enfants et promenades en calèche sur place.  
**Gratuit.**

**Téléthon 2020 :**

### Loctudy se mobilise



Comme chaque année, de nombreuses associations se mobilisent autour du comité des Fêtes FAR pour proposer des animations où l'ensemble des bénéfices de ce week-end sera versé au Téléthon. Voici un programme non exhaustif du 4 et 5 décembre : une vente de billets de tombola (1€ le ticket), une soirée dansante (sous réserve des conditions sanitaires). Les horaires ainsi que le programme précis seront communiqués sur le site internet de la commune et sur les réseaux sociaux.



## RENCONTRE AVEC JACQUES BALANEC

**Nous avons rencontré Jacques Balanec, qui, pendant 20 ans a collaboré activement à la rédaction de l'Estran, le magazine municipal de la ville de Loctudy.**

**Nouveau venu à Larvor au milieu des années 1960, nous avons également souhaité connaître sa perception sur l'évolution de son quartier de cœur durant ce quelque demi-siècle....**

**Estran : Un glazik en Pays Bigouden... quel a été le cheminement ?**

**J-B :** Par commodité par rapport à notre activité professionnelle, nous avons construit à la périphérie de Quimper. Mais mon épouse étant bigoudène, nous avons toujours eu un penchant pour la bigoudénie.

**E : Et plus précisément pourquoi ce quartier spécifique de Larvor ?**

**J-B :** Nous n'avons pas d'attache particulière pour ce quartier, mais nous avons été guidés par les dires de personnes qui nous décrivaient cet endroit comme un agréable espace familial. Nous avons bien vite apprécié la plage de Poulluen peu fréquentée à cette époque et très adaptée à la sécurité des enfants. Mais l'adhésion définitive s'est faite lorsqu'on a découvert la chaleur humaine et l'ambiance qui régnaient autour du « Café des Flots » - devenu Men Du Bar » en 1968 -, ainsi que l'ouverture des « anciens » envers les nouveaux arrivants... la suite a été très simple : aux traditionnels dimanches à la plage, ont succédé les vacances sous la tente dans un champ mis aimablement à notre disposition le long de la rue du port où nous avons ensuite construit une maison pour les week-ends et, la retraite venue, nous l'avons agrandie pour en faire notre résidence principale.

**E : Du milieu des années 60 à nos jours, tu as dû voir une évolution qu'un livre ne serait peut-être pas trop pour en faire l'histoire... alors, pourrais-tu nous faire une synthèse des grands changements ?**

**J-B :** avec certes des évolutions, les aspects liés à la qualité de vie sont toujours présents, avec la plage, la cale, l'école, la circulation, les stationnements,

les points de collecte et de dépôt divers ainsi que le constant souci d'ouverture vers l'extérieur. L'évolution de la construction qui connaît d'ailleurs de plus en plus de succès est un signe qui place Larvor parmi les endroits les plus prisés par les jeunes et aussi les moins jeunes. L'autre volet, au chapitre pourrait-on dire des regrets, a été la cessation progressive de nombreuses activités liées à l'évolution du monde agricole, maritime, artisanal et commercial. Dans ce dernier domaine, il est un chapitre que parfois beaucoup de résidents du quartier souhaiteraient voir le retour c'est celui du commerce alimentaire ainsi qu'un lieu de rencontre, de type bar-café, où jeunes et moins jeunes pourraient se retrouver dans un climat convivial... Mais un tel retour est-il encore possible, compte tenu de l'évolution du mode de vie... rien n'est moins sûr.

**E : Après ce rapide tour d'horizon sur Larvor, pourrais-tu évoquer ta participation très active à la rédaction de l'Estran ?**

**J-B :** Effectivement du n°21 au n°77, c'est-à-dire durant une vingtaine d'années, j'ai fait partie de l'équipe de rédaction du magazine municipal...

**E : A la vue des nombreux articles que tu as rédigés, peut-on quantifier l'ampleur de ta production ?**

**J-B :** Même si cela peut représenter l'équivalent de quelques 5 à 6 numéros, le plus important pour moi c'est d'avoir pu réaliser, dans une équipe très motivée, un fond documentaire sur ma commune. J'ai été constamment en immersion dans le monde associatif. J'ai débuté en mai 2001 en relatant les animations sportives et culturelles. Là, j'ai pu constater combien

les bénévoles s'investissaient dans la vie communale. Dans la continuité, j'ai réalisé, au travers d'interview, le portrait de quelques 30 figures loctudistes qui ont marqué, par leur activité et souvent par leur passion, une empreinte indélébile sur la vie loctudiste et souvent bien au-delà... Bon nombre certes nous ont déjà quitté, mais le souvenir reste intact...

« Larvor, mon quartier de cœur... L'Estran, ma passion pour l'écriture et les contacts... »



En 2013, Jacques dédicacant son livre « Si Loctudy m'était conté... »

**D**ans le contexte COVID 19 que nous subissons depuis Mars 2020, les élections municipales ont pris une tournure particulière quant à son déroulement incertain et nous ne pouvons qu'en déplorer les résultats.

Quoiqu'il en soit, notre liste « Un Avenir Pour Loctudy », remercie chaleureusement toutes et tous les loctudistes venus voter et manifester leur volonté de changement. Notre score, tout à fait honorable, mais décevant par une modification des lieux de vote, qui n'ont pas facilité les déplacements de bon nombre d'entre vous, nous conforte de 5 conseillers municipaux et d'une conseillère communautaire.

Nous serons très attentifs tout au long des 6 années à venir sur le déroulement de la vie économique, touristique, maritime et sociale de la commune. La priorité de la campagne étant la construction d'une Maison Médicale, nous pouvons constater que celle-ci n'est toujours pas d'actualité.

L'absence d'informations reste le maître mot de la municipalité en place. Ce projet étant un des piliers de notre programme, nous ne pouvons accepter qu'il soit relégué en second plan, d'autant que la situation sanitaire se dégrade toujours. En parallèle, nous nous interrogeons sur la problématique d'une pseudo dynamique économique, qui n'a pas favorisé le

maintien ou la reprise de commerces, de même que les vagues projets touristiques comme le Renouveau, le Dourdy, sont-ils à l'abandon ?

Vers quel Avenir sommes-nous destinés ? Que sera Loctudy si un élan de développement n'est pas initié de la part de la majorité en place ?

### Les élus de « Un Avenir pour Loctudy »

C. DUCHE-SEILIEZ, P. LE CARRE, J. BRETON, D. CANTIN, C. HEUZE

**I**l est encore trop tôt pour vous faire part de notre activité et de ses résultats. Nous avons débuté notre mandat dans un esprit constructif. Être force de proposition sans renier nos valeurs, voilà ce qui nous anime. C'est pourquoi, notre souci d'être à l'écoute de la population nous amène aujourd'hui à rectifier l'erreur historique figurant dans l'article relatif au Dourdy paru dans le numéro 77 de l'estran en février 2020. En effet de nombreux loctudistes se sont émus en lisant qu'« en janvier 1939, Jehan De Penfentenyo, Maire de Loctudy, réquisitionne le château afin de le transformer en centre d'accueil et d'hébergement pour les réfugiés républicains Espagnols.»

La vérité est tout autre. Le 4/06/1937, le conseil municipal avait catégoriquement refusé de recevoir les Espagnols sur la commune ; mais, devant les proportions gigantesques de l'exode, le préfet réquisitionne le Dourdy en janvier 1939.

Cette évocation nous amène à faire le lien avec d'autres faits de notre histoire locale qui semblent avoir disparu de notre mémoire : lorsque l'on consulte les noms de rues de notre commune, seulement deux noms de femmes apparaissent : Jeanne d'Arc et Marie de Kerstrat.

Pourquoi ne pas citer des femmes qui se sont illustrées par leur courage et leur dévouement, sous l'occupation allemande :

Louise et Yvonne Coupa, Camille Dieucho Guyader, Estelle Arhan ?

Nul doute que ces questions seront abordées dans le cadre des travaux de la commission « démocratie participative » que la majorité municipale s'est engagée à mettre en place.

Nous ne sommes que deux conseillers municipaux sur 27 mais nous représentons 20 % des électeurs.

### Les élus de « Loctudy – Solidarité – Environnement »

C. CORFMAT, A. FLAMAND

**A**près le confinement, puis une période estivale chargée, ce dernier trimestre 2020 s'avère intense car les différentes mesures sanitaires, continuent de peser sur notre quotidien. Aujourd'hui, il nous faut donc concentrer nos actions, afin de reprendre au plus vite un rythme de fonctionnement normal.

La priorité est tout d'abord l'aide aux personnes en difficulté, la solidarité, le soutien aux entreprises via différentes mesures mises en place avec la Communauté de Communes, car beaucoup ont été affectées par les restrictions liées à la pandémie, ainsi que l'accompagnement logistique des associations. Notre équipe et les services municipaux s'attellent aux projets prépondérants liés à la redynamisation du centre-bourg,

à l'interface ville-port, à l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble de notre territoire, ainsi qu'à la restauration du port de plaisance. Ces actions visent à conforter et développer l'attractivité de Loctudy pour accueillir de nouveaux ménages et entreprises, dynamiser notre économie locale et notre attrait touristique.

La crise sanitaire a démontré que notre programme répondait aux enjeux de demain, et qu'à la lumière de ce que nous venons de vivre, il nous fallait aller plus vite, vers une transition éco-responsable soutenant les initiatives locales, tel que nous l'avions fait au printemps dernier. Les différents chantiers que nous menons actuellement, en termes de mobilités, d'accessibilité doivent permettre de s'installer, de vivre à Loctudy et de s'y déplacer en toute sécurité.

Enfin, le Plan Pluri-Annuel d'Investissement (PPI) - véritable outil de gestion financière et de projection de travaux que nous élaborons pour les six prochaines années - va nous permettre de planifier les projets prioritaires pour Loctudy tout en préservant l'excellente santé financière de la commune, sans augmenter les impôts des Loctudistes.

### Les élus de « Ensemble Poursuivons »

C. ZAMUNER, S. COSNARD, A. PRONOST, P. QUILLIVIC, C. DANION, J.-M. GAIGNE, C. BARBA, A. CROGUENNEC, M. BARNICOT, H. DE PENFENTENYO, M.-B. MARZIN, B. MASSONEAU, M. LE BERRE-COÏC, F. LE CORRE, A. MADELEINE-RIOU, M. BEREHOUC, C. LE LEVIER, S. GUILLOUX, M. PAUBERT, A. GUERIN

## Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité



L'Institut National de la Statistique et des Études économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

A cet effet, tous les trimestres, un échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes de 15 ans ou plus de ces logements sont interrogées six trimestres consécutifs : les premières et dernières interrogations se font par visite au domicile des enquêtés, les interrogations intermédiaires par téléphone. La participation de tous, quelle que soit votre situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

**La procédure :** Madame **Laurence Pignault**, enquêtrice de l'Insee, prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours du mois de décembre 2020. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

## Bien vivre ensemble Attention à vos décibels !



Nous vous rappelons que pour tous travaux occasionnant du bruit, et conformément à l'arrêté préfectoral N°2012-0244 du 1<sup>er</sup> mars 2012 portant sur la réglementation des bruits de voisinage dans le département de la Finistère, il y a des horaires à respecter. Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitations, de leurs dépendances et de leurs abords

doivent prendre toutes les mesures afin que les activités domestiques de bricolage et de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, etc. ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf nécessité d'intervention urgente.

### Ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30

Le samedi de 9h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

## Information Enquête Publique Révision PLU de Loctudy

Il était prévu la mise à disposition du public durant les vacances de la Toussaint du projet de plan local d'urbanisme de Loctudy arrêté le 28 février dernier lors d'une séance du Conseil municipal. Le Schéma de Cohérence Territoriale Ouest Cornouaille est un document d'urbanisme élaboré à l'échelle des quatre communautés de communes de l'Ouest Cornouaille. Celui-ci s'impose aux documents d'urbanisme des communes avec une obligation de conformité. La procédure de révision du SCOT, en cours actuellement, a pris du retard. En lien avec le conseiller juridique de la commune, il a été décidé de reporter l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme de Loctudy afin de mettre à disposition du public, de manière concomitante, les deux documents en mairie. Par conséquent, la date de l'enquête sera dépendante du calendrier d'arrêt du SCOT Ouest Cornouaille qui devrait intervenir dans les semaines à venir.

## état civil

### Bienvenue à ...

25.02.2020	Cloé SOREIDON BETROM
26.02.2020	Samuel GUENNEC SIDER
04.03.2020	Clarence GLOAGUEN
08.03.2020	Nolan BIDET
16.03.2020	Taylor AUZANNEAU
24.03.2020	Jules LE MEUR
15.05.2020	Gabrielle BERNARD
02.06.2020	Ali LE GALL
04.06.2020	Victoria COSNARD BERNARD
13.06.2020	Louise GOÛIN
13.07.2020	Hugo LUCAS
24.07.2020	Lili-Rose BENOUWT
21.08.2020	Arthur LE ROUX CHEVALLIER
11.09.2020	Malo LAUDIC
13.09.2020	Frida MSIKA LOCHARD

### Félicitations à ...

13.07.2020	Nicolas DESFOSSÉ et Bérangère LEMATTRE
08.08.2020	Gilles PIRIOU et Roselyne LEGEARD
08.08.2020	Jean-Luc DOSDEMAIN et Flavienne BORO
08.08.2020	Francisco SAENZ CORONILLA et Perinne LAVALOU
22.08.2020	Anthony GUEGUEN et Ophélie CHALULEAU
22.08.2020	Matthieu BERTRAND et Marie GUÉGUEN
22.08.2020	Steven LE DU et Jessica JOSEPHINE
25.08.2020	Vincent VERDIER et Amélie TRANCHARD
26.08.2020	Christian VIALLE et Dalila BENAZZA
26.08.2020	Loïc SPARFEL et Céline TINDILLER
29.08.2020	Stéphane COIGNET et Valérie VALLEE
29.08.2020	Antoine FAUCHON et Morgane BEYER
05.09.2020	Romain STRULLOU et Sophie LUÇON
19.09.2020	Romain NICOLAS et Elodie LE REUN

### Souvenirs de ...

28.01.2020	Marie FLEURY veuve ZENA
24.01.2020	Marie HASCOËT veuve MOAL
30.01.2020	Marielle HENNETIER veuve BRIANT de LAUBRIÈRE
30.01.2020	Alain MARCHAND
05.02.2020	Robert WOLF
22.02.2020	Maurice MIKSZA
29.02.2020	Marie AUTRET
05.03.2020	Euphrasie MARIEL veuve LE LAY
05.03.2020	Marie MORVAN veuve L'HÉNORET
14.03.2020	Jeanne De CARGOÛËT veuve MIRIEU DE LABARRE
23.03.2020	Germaine GUIRRIEC veuve MOREL
25.03.2020	Dominique GASSION épouse SCHERRINO
25.03.2020	Daniel ROBIN
28.03.2020	Corentin DANIEL
10.04.2020	Yvette MORVAN veuve RAPHAËL
12.04.2020	Alain DUCROCCQ
15.04.2020	François LARNAUDY
20.04.2020	Jean SCOARNEC
22.04.2020	Daniel CUGNON
27.04.2020	Yvonne JOURDREN veuve CHAFFRON
03.05.2020	Daniel CAPIAUX
08.05.2020	Philippe MEHU
19.05.2020	Anne LÉON
19.05.2020	Marie COÏC
02.06.2020	Brigitte MADEC épouse RIOU
12.06.2020	Suzanne LEGALLAIS veuve MOTHAY
16.06.2020	Angèle LE COZ veuve THIBAUT
15.06.2020	Armand CHEVER
28.06.2020	Jean-Pierre NAVARRETTE
02.08.2020	Max GARREC
13.07.2020	Marie POMIÉ veuve MESTRIUS
23.07.2020	Victorine MONFORT veuve DOUCE
07.08.2020	Michel MARTINEAU
09.08.2020	Ginette BOIS veuve MAGNAC
12.08.2020	Irène LÉONELLI
14.08.2020	Jérôme MOLLANDIN De BOISSY
16.08.2020	Jean LE BRUN
24.08.2020	Yvette LE ROUX veuve COSQUÉRIC
07.09.2020	Anne LE FLOC'H veuve RIOU
13.09.2020	Paulette JAFFRY épouse LE LAY

Je soutiens mes  
**commerçants**  
et **artisans**  
de **proximité** !



**LOCTUDY**

VOUS VOILÀ À BON PORT



Je fais mes achats  
chez eux **en toute sécurité**

